

Côtes d'Armor

LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Actualité

Le boom démographique breton

► PAGE 5

Patrimoine

Les terre-neuvas, pionniers de la grande pêche

► PAGES 20 | 21

Actions

Le budget 2011 du Département

► PAGES 24 | 25

Rencontre

Eolien offshore : les enjeux pour les Côtes d'Armor

► PAGES 30 | 31

Dossier

Accueil des personnes âgées dépendantes

De vrais lieux de vie

Sommaire

4 | →

**L'image
du mois**


5 | 10 → **Actualité**

- Le "boom" démographique breton
- Le photographe Michel Dhainaut s'expose à Saint-Brieuc
- À l'université de Saint-Brieuc, des cours ouverts à tous
- Degemer mat en Aodoù-an-Hanternoz!
(Une exposition sur le tourisme au musée de Saint-Brieuc)
- Diwan : un projet d'ouverture de classe à Plérin
- Les entreprises du centre Bretagne ouvrent leurs portes

16 | 19 → **Perspectives**

- Une crêperie labellisée à Saint-Méloir-des-Bois
- Restauration mobile et bio avec l'Amuse saveurs
- Crise agricole : la Chambre d'agriculture
et le Conseil général s'expriment
- À Mellionec, un jeune éleveur croit en son métier

20 | 21 → **Patrimoine**

- Les terre-neuvas, pionniers de la grande pêche

22 | 28 → **Actions**

- Le Département aide les seniors à reprendre des entreprises
- Les agences locales de l'énergie
- Le budget 2011 du Département
- À Châtaudren-Plouagat, un collège "nouvelle génération"
- Projets de jeunes : l'association Des figures à Trégastel
- Le soutien à la création audiovisuelle

29 | 32 → **Rencontre**

- Violence dans le sport : le hockey sur glace donne l'exemple
- Eolien offshore : quels enjeux pour les Côtes d'Armor ?
- Brunot Collet ou l'étonnant parcours d'un réalisateur costarmorcain

EN COUVERTURE

PHOTO THIERRY JEANDOT

Dossier

11 | 15 →

Accueil des personnes âgées dépendantes

De vrais lieux de vie

Depuis 2001 et la création de l'Aide personnalisée à l'autonomie (Apa), les structures d'accueil, où l'on entre de plus en plus tard, ont considérablement évolué. Les personnes âgées intègrent ce qu'il est désormais convenu d'appeler les Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des structures qui adaptent et diversifient leurs offres de services.



THIERRY JEANDOT

33 | 37 → **Le Guide**

LE GUIDE DE VOS SORTIES

- *Partis pour un tour* : quatre jeunes groupes sélectionnés →
- Coup de cœur : l'acoustique des églises
- Le poète Christian Prigent
- *Graines de swing*, quand les enfants se mettent au jazz
- Paroles de granitiers, avec Jean-Louis Le Vallegant



D.R.

38 | 39 → **Détente**

- Recette : la potée bretonne
- Jardin : la taille des arbres fruitiers
- Les mots fléchés

Mensuel édité par le Conseil général des Côtes d'Armor. Direction de l'Information et des Relations avec les Citoyens (DIRC). 9 place du Général-de-Gaulle, BP 2371, 22023, Saint-Brieuc. Tél. 02 96 62 85 41. Fax 02 96 62 50 06. Courriel : lemagazine@cg22.fr. Site internet : www.cotesdarmor.fr. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claudy Lebreton. COMITÉ ÉDITORIAL : Claudy Lebreton, Philippe Delsol, Robert Nogue, Michel André, Gérard Le Caër, Régine Angée, Yves-Jean Le Coq, Véronique Robitaillie, Benoît Cadoret. DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS : Philippe Germain. RÉDACTRICE EN CHEF : Laurence Ladier. RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Bernard Bossard. JOURNALISTES : Joëlle Robin, Laurent Le Baut. PHOTOGRAPHE : Thierry Jeandot. ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Véronique Rolland, Stéphanie Stoll, Briac Morvan, Nono. photos : Bruno Torrubia, Philippe Josselin, Olivier Tanguy. ASSISTANTE DE LA RÉDACTION : Émilienne Nivet. CRÉATION-EXECUTION-RÉALISATION : Cyan 100. IMPRESSION : Imaye Graphic - 81 boulevard Henri-Becquerel - 53021 Laval. DISTRIBUTION : La Poste. N°ISSN : 1283-5048. Tirage : 287 000 exemplaires.

POUR TOUT PROBLÈME DE RÉCEPTION DU MAGAZINE, CONTACTER LES SERVICES DE LA POSTE AU 02 99 77 02 87.

Magazine imprimé en France sur papier "Eural Premium", recyclé à partir de vieux papiers et cartons désencrés et blanchis sans chlore, agréé par l'Association des Producteurs et Utilisateurs de Papiers Recyclés.





Présent à tous les moments de la vie



THIERRY JEANDOT

Que nous parlions de petite enfance, de scolarité, d'emploi, d'insertion, de cadre de vie, de sécurité, de situation de handicap ou de personnes âgées, le Département est là, présent, et qui répond par ses politiques publiques, aux attentes et aux besoins des Costarmoricains, quel que soit le moment de leur vie.

Dans la proximité des solutions qu'il apporte, il apparaît comme un véritable rempart de solidarités. Telle est sa mission, notamment en direction des personnes âgées, lorsque le Département déploie tout un éventail de choix possibles pour parcourir ce temps de l'existence qui nous attend toutes et tous.

La vieillesse est un moment de la vie et non une maladie. Parce que le Conseil général est habité par cette évidence, il entend privilégier avant tout la personne, dans un environnement propice à son épanouissement et son autonomie.

Ce dossier dresse un panorama de ces choix de vie possibles, quand la dépendance s'invite comme une évidence brutale. Il propose à votre découverte des actions conduites au quotidien. C'est un bref aperçu des dynamiques qui existent sur tous nos territoires.

La rédaction

L'image du mois

Liliane, Jeanine, Marie-Annick et Martine s'affairent dans le local de l'antenne de Plouha du Secours populaire. Il y a déjà du monde dans la cour pour la distribution de produits alimentaires. "Nous attendons 30 familles sur les 50 inscrites. En dehors de l'épicerie, des produits de toilette et du bifteck haché, nous avons des choux et des pommes de terre bio donnés par Pronatura. Nous avons complété avec des pommes. Depuis peu, nous recevons davantage de personnes âgées et de femmes élevant seules leurs enfants. Nous couvrons quatorze communes et la mairie donne des bons d'achat".

Et pendant ce temps, malgré la crise, les entreprises du Cac 40 ont cumulé 47 milliards de bénéfices en 2009.

Plouha, vendredi 7 janvier, 14 h 21



Démographie en Côtes d'Armor

Le "boom" se confirme

Selon l'Institut national de la statistique (Insee), les Côtes d'Armor comptent 581 570 habitants au 1^{er} janvier 2011, soit une progression de 5 000 habitants en un an et de près de 40 000 depuis 1999. Sur les 10 dernières années, le taux de croissance démographique du département est de 0,8 % par an, un rythme qui devrait rester soutenu dans les décennies à venir. L'Institut prévoit en effet que les Côtes d'Armor comptent entre 643 000 et 723 000 âmes en 2040, profitant notamment d'un fort solde migratoire qui place la Bretagne au 4^e rang national de la croissance démographique. Ce très bon cru 2011 doit toutefois être nuancé.



Une progression de 40 000 habitants depuis 1999 selon l'Insee.

THÉRIE JEANDOT

Le centre-ouest Bretagne est le moins dynamique, alors que les plus fortes progressions sont observées autour des pôles urbains de Lannion, Guingamp, Saint-Brieuc, Lamballe, Dinan et, dans une moindre

mesure, Loudéac. Pour autant, nos campagnes, qu'on disait autrefois condamnées à la désertification, tirent bien leur épingle du jeu : la qualité de vie et les prix de l'immobilier y sont pour quelque chose.

Enfin, on notera la forte poussée démographique dans l'est du département, autour du triangle Plancoët-Dinan-Broons, conséquence de l'élargissement des bassins de vie malouin, dinannais et rennais. ■



DOMINIQUE SICHER

Les vieux gréements s'exposent à Saint-Gilles Invitations à naviguer

à Saint-Gilles (35), est une vitrine de nos atouts touristiques. Elle présente, jusqu'au 28 février, une

remarquable exposition sur les vieux gréements qui naviguent sur nos côtes, comme le bateau Eulalie (photo), qui propose

des sorties pêche à la voile et même des week-ends (02 96 55 99 99). Maquettes de bateaux, demi-coques, doris grandeur nature, films, témoignages, peintures, photos vous feront découvrir cet héritage maritime. Une invitation à embarquer en toute sécurité à bord de ces voiliers de tradition ou à

participer aux fêtes maritimes, grâce à la passion et au travail de nombreuses associations costarmoricaines. Aussi, si d'aventure vous effectuez d'ici au 28 février un déplacement à Rennes, prévoyez une halte à Saint-Gilles, vous ne serez pas déçus du voyage. ■

Rénovation urbaine à Plédran

Une nouvelle qualité de vie

Lancée en 2005, la démolition-reconstruction de 194 logements sociaux du quartier des Coteaux, à Plédran, est bien avancée : 120 logements neufs ont déjà été livrés. Menée par la Commune, en partenariat avec Côtes d'Armor habitat, l'office HLM du Département, l'opération fait l'objet d'un accompagnement socio-culturel des locataires : leurs témoignages sur la façon dont ils vivent ce

bouleversement ont fait l'objet de documentaires vidéo, de reportages photo et de recueils écrits. Une façon de leur permettre de s'approprier cette opération, d'en être les acteurs centraux. Cet accompagnement a été conduit par une sociologue de la compagnie Papier théâtre et des travailleurs sociaux du Conseil général, co-financier de cette opération de rénovation urbaine. Ainsi, deux ouvrages, intitulés



EXTRAIT DE LA VIDÉO DE JACQUES-VIVIS LAFONTAINE

L'avant et Le Pendant, et un documentaire seront présentés lors de la soirée *Eux, c'est nous* ouverte à tous, le 22 février. ■

Salle Horizon
le 22 février à 18 h 30
Réservation conseillée
> 02 96 64 30 30

Écrivains amateurs à vos plumes

Dans le cadre du prochain salon du livre (29 mai), l'Office culturel de Loudéac organise un concours d'écriture. Le thème : vous êtes "il", imaginez que vous êtes "elle"; vous êtes "elle", imaginez que vous êtes "il". Prose, vers, monologue... toutes les formes d'écriture sont acceptées, pourvu que le texte (dactylographié ou manuscrit) tienne sur une feuille A4. Le concours se décline en trois catégories : enfants (moins de 12 ans), ados (12 à 18 ans) et adultes. Les lauréats se verront remettre des bons d'achats à utiliser lors du salon du livre. Textes à envoyer par la poste ou par courriel avant le 2 avril, dernier délai.

Office municipal culturel
Palais des congrès
BP 242 - 22602 Loudéac cedex
sylvie.omc.loudeac@orange.fr

Clàrsach à harpe débridée



C'était le 11 juillet dernier. À l'occasion des Rencontres internationales de harpe celtique, le théâtre

des Jacobins accueillait pour un unique concert cinq harpistes de renommée internationale. Un concert exclusivement consacré aux instruments n'utilisant que des cordes métalliques. Au répertoire : des airs traditionnels irlandais, écossais, galiciens, bretons... et des reprises de Sting et de Jimmy Hendrix. Cette inoubliable soirée a fait l'objet d'un CD baptisé *Clàrsach* (du nom d'une petite harpe écossaise), désormais en vente à la Maison de la harpe ou sur internet.

20 € à la Maison de la harpe
6, rue de l'horloge, 22100 Dinan
> 02 96 87 36 69
harpe-celtique.fr

Dominique Leconte nouveau président de la CCI

Fin décembre, l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor a entériné l'élection de son nouveau président pour un mandat de cinq ans. Dominique Leconte, 61 ans, Pdg de la société lannionnaise Comptafrance (148 salariés), succède ainsi à Alain Daher qui, après dix ans de présidence, ne briguit pas un troisième mandat.
cotesdarmor.cci.fr

Just in Case de Roy Eales

Installé depuis vingt-cinq ans dans le Trégor, Roy Eales, journaliste international, y a trouvé l'inspiration pour son autre passion: la poésie. *Just in Case* est le fruit de la rencontre des colères, sentiments, passions du journaliste-poète et de son intérêt pour de nombreuses cultures.

Le disque contient des poèmes en anglais, breton, français, allemand et gallois. Roy Eales s'est entouré de nombreux artistes connus du monde celtique breton: Nanda Troadeg, Marthe Vassallo, Jean-Michel Veillon, Philippe Ollivier et d'autres.
14,50 €, éd. Coop-Breizh



Les 9000 km à pied d'un Briochin

L'ancien concessionnaire automobile briochin Michel Garreau évoque ses périples d'Arles à Jérusalem, à Saint-Jacques-de-Compostelle et à Rome dans *9000 km à pied*. Rencontres inattendues, galères parfois et anecdotes truculentes émaillent la fraîche narration d'un croyant converti aux grands espaces et à la volonté de dépassement de soi.

Éd. Persée, 25 €
Les bénéfices des ventes iront à la recherche médicale.

Une nouvelle capitainerie au port de Tréguier

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les derniers travaux de finition sont en cours avant l'ouverture de la nouvelle capitainerie du port de plaisance de Tréguier. Avantages de ce nouvel équipement: sa surface (50 m² contre 10 m² auparavant) et, surtout, sa situation surélevée - avec un large balcon - qui permet une meilleure surveillance des pontons. D'autres travaux devraient suivre, la commune s'étant engagée dans une démarche "port propre".

Michel Dhainaut à Saint-Brieuc

Un photographe s'expose

"Je n'ai jamais travaillé dans mon existence", plaisante Michel Dhainaut qui se rappelle avoir "vécu les 30 laborieuses" à Saint-Brieuc. Photographe dès 1959, une époque où on allait encore se faire tirer

le portrait, il expose aux Archives départementales. "L'exposition s'en tient au département, mais j'ai parcouru toute la Bretagne". Près de 90 clichés seront visibles jusqu'à la fin d'avril. Dhainaut, origi-

naire de Saint-Malo et du Nord de la France, s'est vite senti chez lui dans les Côtes-du-Nord. "Après le studio en centre-ville jusqu'en 1978, j'ai ouvert un atelier de façonnage photographique avec 14 employés et me suis spécialisé dans la photo industrielle, la photo publicitaire pour les entreprises". Michel Dhainaut s'est beaucoup investi dans la vie associative, l'Institut culturel breton à Robien, la Maison de la baie, le Cercle celtique du Penthièvre, le bagad de Saint-Brieuc. Pour les établis-

sements avicoles Studler, il a réalisé des reportages qu'il est allé ensuite montrer en Bulgarie. "Je suis arrivé dans la profession à un moment charnière. Nous travaillions avec des appareils sur pied et des plaques. Après l'arrivée de la pellicule, les nouveaux appareils, la photo couleur et le numérique".

L'exposition est un bel hommage à ce professionnel qui a cédé une partie de son fonds photographique aux Archives départementales.

7 rue François-Merlet,
Saint-Brieuc
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h 30



MICHEL DHAINAUT

Cité des métiers des Côtes d'Armor

Café des métiers sur l'emploi saisonnier

La Cité des métiers des Côtes d'Armor propose chaque mois un programme aidant à construire un projet professionnel. **Lundi 7 février**, à 14 h, à l'espace Jean-Savidan à Lannion, atelier "la reconnaissance travailleur handicapé: procédure et parcours vers l'emploi" (sur inscription). **Le mercredi 16 février, de 14 h à 17 h**, à la Cité des métiers, zoom sur les métiers socio-sportifs. **Le jeudi**



BRUNO TORRELLA

17 février, de 18 h à 19 h, à la Cité des métiers, soirée d'information sur toutes les fa-

cettes du métier de psychologue. **Samedi 19 février**, à la salle des fêtes de Paim-

pol, de 14 h à 17 h, zoom sur les métiers de la restauration. **Mercredi 23 février**, de 14 h à 17 h, à la cité des métiers, café des métiers et de l'emploi saisonnier. De 14 h à 17 h, information sur l'emploi et prises de contacts avec des employeurs potentiels. À 14 h 15, rencontre avec des professionnels autour d'un café.

L'ensemble du programme sur citedesmetiers22.fr

Festival Natur'Armor à Lannion, les 18, 19 et 20 février

La nature dévoile ses richesses

La nature est surprenante. C'est ce que souhaite démontrer une nouvelle fois l'association Vivarmor nature à travers son festival Natur'Armor qui se tient les 18, 19 et 20 février, à la salle des Ursulines à Lannion. D'aucuns seront surpris de découvrir, par exemple, que nos côtes abritent l'animal marin le plus long du monde, le

lineus, un ver marin de 30 mètres! Ou encore qu'un requin de 12 mètres nage dans les eaux bretonnes... Apprendre en s'amusant et en s'émerveillant, tel est l'esprit de ce festival. Et pour ceux qui souhaiteraient aller plus loin, des sorties seront organisées pour observer les oiseaux du littoral, la nature en ville, la faune et

la flore du bord de mer, etc. Tarif: 2€ la journée de 10 h à 18 h (gratuit jusqu'à 16 ans). La soirée du samedi et les sorties de découverte sont gratuites.

> 02 96 33 10 57
<http://vivarmor.pagespro-orange.fr>



Patrimoine

Gerfaut ou le mur de l'Atlantique

Nous avons consacré l'an dernier un article au mur de l'Atlantique. Depuis, une nouvelle association est née dans les Côtes d'Armor, Gerfaut: Groupe d'études et de recherches des fortifications allemandes et d'unités sur le terrain. Elle a entamé

un inventaire des blockhaus présents sur le sol costarmoricain. Une randonnée est même prévue au cap Fréhel, où était installée une station radar, lors de la journée du patrimoine de pays en mai. Le président de l'association, Yannig Kerhousse, espère

sortir bientôt une première publication sur la batterie de Plounez. *"Je suis conscient des difficultés de ce travail sur le terrain car nous sommes souvent dans des propriétés privées. J'espère que les habitants et les autorités*



BRUNO TORRUBIA

locales seront compréhensifs avec nous".

<http://gerfaut.e-monsite.com>

Soirées discussions de Laur'art à Laurenan

La cuisine familiale avec Jean-Claude Kaufmann



HANOTEAU

L'association culturelle Laur'art, dont les soirées discussions sont toujours très attendues, démarre l'année en accueillant trois invités de renom. Ainsi, **mardi 22 février**, Jean-Claude Kaufmann, sociologue et directeur de recherche au CNRS (ci-contre), viendra parler de la cuisine familiale et des repas en famille, ou comment la table, petit théâtre

des familles, traduit l'état des relations conjugales et parentales. **Mardi 15 mars**, c'est le professeur Philippe Jeammet, grand spécialiste de l'adolescence, qui donnera une conférence intitulée "L'école, lieu de transmission et d'éducation?". Enfin, **mardi 5 avril**, Marie-Germaine Bousser, chef du service de neurologie à l'hôpital Lariboisière, intervien-

dra sur le thème "l'aspirine, pour ou contre?". Ces rencontres se déroulent à la salle des fêtes de Laurenan, à 20 h 30.

Entrée : 7€ (4€ pour les adhérents). Réservation indispensable.

> 02 96 56 14 92

Le Clic de Tréguier cherche des bénévoles

Le Centre local d'information et de coordination de Tréguier opère dans les cantons de La-Roche-Derrien, Lézardrieux et Tréguier. Il cherche des personnes volontaires pour rendre visite aux personnes âgées vivant seules à leur domicile. Cette démarche de solidarité envers nos aînés est une manière de rompre leur solitude à travers une présence et une écoute. Des réunions mensuelles, sous forme de groupes d'échanges, sont proposées aux bénévoles pour les encadrer dans leur rôle d'accompagnants.

> 02 96 20 87 20



PHILIPPE JOSSEIN

Stage de musique à Plésidy

La musique résonnera à Plésidy les 12 et 13 février. Deux stages sont proposés, l'un d'accordéon diatonique et l'autre de violon. Yann-Loïc Joly, enseignant et accordéoniste, entre autres, du groupe Carré Manchot depuis 15 ans, anime le premier atelier. Christian Lemaître apporte ses connaissances dans le second axé sur la musique irlandaise. Inscriptions: 45€ la journée, repas et hébergement possibles.

> 02 96 13 10 69

studi-ha-dudi@wanadoo.fr

Des cours publics au campus Mazier

Une année sur la guerre

L'antenne de l'Université de Rennes II est installée à Saint-Brieuc au campus Mazier. On peut y suivre des cursus universitaires et des formations professionnelles. Depuis peu, elle propose des cycles de conférences qui s'adressent à tous et sont gratuits. En 2011, cinq cours publics ont pour thème la guerre. Le premier, en janvier, donné par François Cadiou de Bordeaux III, s'intitulait *Les conceptions du combat dans l'Antiquité romaine*. Le **2 février**, à 18 h 15, Philippe Josserand de l'Université de Nantes nous parlera des *Templiers, premier ordre militaire de l'histoire*. Le **15 février**, avec Olivier Forcade de Paris-La Sorbonne, nous revisiterons la période de 1936 à 1940, avec *l'État, le renseignement et la guerre secrète du Front populaire à Vichy*. Le **9 mars**, *Guerre et Suds Amériques, XIX^e et XX^e siècles*,



THIERRY JEANDOT

sera le sujet de l'intervention de Luc Capdevila de Rennes II. Toujours **en mars, le 23**, Olivier Chaline, de Paris-La Sorbonne nous emmènera sur les mers avec *Commander une escadre navale au XVIII^e siècle*

(France et Angleterre). Enfin nous terminerons le cycle le **6 avril** par une contribution de Vincent Joly de Rennes II, *Guerres et colonies*. Les conférences, d'une durée d'une heure, se déroulent dans le bâtiment

D, amphi 6. Elles débutent à 18 h 15 et sont suivies d'un débat de 30 minutes avec l'assistance.

> 02 96 60 43 00

> 02 99 14 11 40

univ-rennes2.fr/culture

Les ados et la culture

Itinéraires Bis, l'association de développement culturel et artistique des Côtes d'Armor, organise un colloque sur le thème *Culture et adolescents: une possible rencontre?*, le samedi 12 février au Quai des rêves à Lamballe de 10 h à 17 h 30. Sont concernés les enseignants, les services culturels, les associations d'éducation populaire, les élus, les artistes, les parents, les jeunes. Débats et récits d'expériences aborderont les différentes manières de faire naître le désir de culture et de découverte artistique chez les adolescents. Le colloque est gratuit, le repas peut être pris sur place (12€). Inscriptions et réservations avant le 7 février.

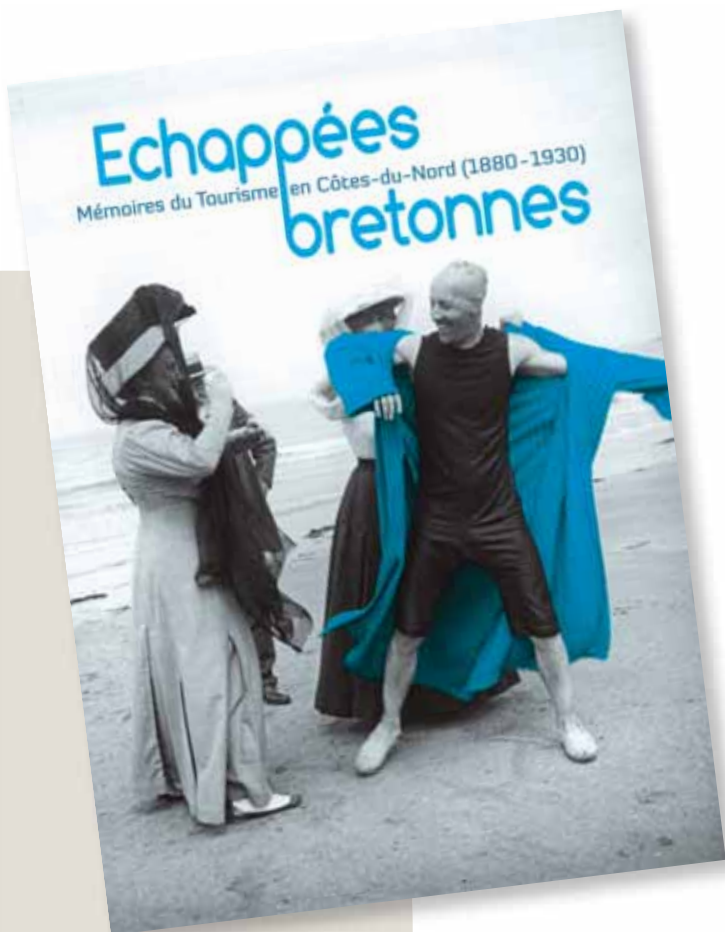
> 02 96 62 76 16

> 02 96 62 76 17

Au Musée de Saint-Brieuc, une exposition sur le tourisme de 1880 à 1930

Degemer mat en Aodoù-an-Hanternoz!

Jusqu'au 15 mai, le Musée de Saint-Brieuc présente "Echappées bretonnes", une exposition gratuite sur le tourisme naissant dans le département, entre 1880 et 1930. Costarmoricains du XXI^e siècle, le dépaysement est garanti!



Erruet eo an douristed ba'r vro! E-kreiz miz C'hwevrer? An dra-se n'eo ket gwir! N'emaint ket war an aod e gwirionez met e-barzh Mirdi Sant-Brieg lec'h e vez kinniget an diskouezadeg "Echappées bretonnes" diwar-benn an douristelezh en Aodoù-an-Hanternoz etre 1880 ha 1930. En amzer gozh-se, a-raok **ehanoù gopret**⁽¹⁾ 1936, e oa disheñvel-mat ar vro ha ne oa "tudjentil" nemet e-touez an dud pinvidik a-walc'h da vont da vakañsiñ.

Sañset e oa mat evit ar yec'hed mont da neuial e-barzh dour fresk Mor Breizh. Aezet e oa deuet ar veaj da vezañ gant an hent-houarn. D'ar 7 a viz Gwengolo 1863 e oa erruet an tren kentañ e gar Sant-Brieg. E bloavezhioù kentañ an ugentvet kantvet e pade ar veaj etre Pariz ha Lannuon... 18 eurvezh! En Binig e tremene an tren en nec'h an aod: a-wechoù e veze beuzet an hent-houarn gant ar mor! Kinnig a ra ar mirdi filmoù kozh diwar-benn donedigezh an douristed da Vinig. Fichet-kaer e oa an itronezed hag an dimezelled eus Paris, leun a liv e oa o gwiskamantoù pa oa teñval dilhad maouezed ar vro.

Sur a-walc'h e oa souezhet ar Vretoned o welet an dudjentil-se war an aodoù. Fotoioù diembann René Dubuffet, tapet e 1909 ha 1912, e Pleneg-Nantraezh, a ziskouez gizioù nevez an douristed. A-hed an abar-daez, e flapent dindan teltennoù savet espres-kaer war an traezh; tapisoù, kadorioù, taolioù, ne vanke mann ebet dezhe. Fellout a rae d'ar **gouronkerien**⁽²⁾ gwiskañ dilhad hir ha lakaat ur boned fentus war o fenn ha spadrilhenoù en o zred.

Evit broudañ an douristed da vakañsiñ en Aodoù-an-Hanternoz e veze embannet skritelloù bruderez... souezhus. Brudet e veze kêr Lannuon gant he "**ziez kozh ha kurius**" hag he "**dour melar laoskus**"⁽³⁾. Aliet e veze mont da chifretesa e Perroz ha Tregastell ha da "**cha-seal evned-mor (poc'hanniged, perokeded-mor a vev en o zoull evel lapined)**". Gwarezet eo evned ar Jentilez koulskoude abaoe 1912 ha ne vez ket tennet ken war al loened bihan-se.

En diskouezadeg e taolennet dimp ivez Octave-Louis Aubert. Savet en doa an den-mañ ti an douristed e Sant-Brieg e 1909, ur journal (La Bretagne touristique)



CHAILLANT - COLLECTION MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE SAINT-BRIEUC

e 1922 hag un ti-embann e 1924; deuet e oa da vezañ prezidant ar Gambr kenwerzh e 1930 hag aozet stal Breizh e-barzh **diskouezadeg hollvedel**⁽⁴⁾ 1937 en Pariz. Nevez oa ideioù O.-L. Aubert: **diorren**⁽⁵⁾ an douristelezh evel ur **greanterezh**⁽⁶⁾, lakaat an douristed da zizoleiñ diabarzh ar vro pe an uzin tredan nevez-savet en Gwerledan etre 1923 ha 1930. Bountet en doa evit krouiñ ur merk kenwerzh anvet "Breizh". E 1934 e aozas gouelioù bras en Sant-Brieg evit lidañ 700 vloaz marv Guillaume Pinchon a oa bet eskop eno. Un dastumad skeudennoù aotokrom eus ar gouel a ro liv da eñvorennoù ar sizhun dispar-se. Soñjit 'ta! Ne oa ket gwenn ha du an amzer gwechall!

Stéphanie Stoll

- (1) **ehanoù gopret**: congés payés
- (2) **kouronker**: baigneur
- (3) **dour melar laoskus**: eau minérale laxative
- (4) **diskouezadeg hollvedel**: exposition universelle
- (5) **diorren**: développer
- (6) **greanterezh**: industrie



COLLECTION MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE SAINT-BRIEUC

War aod ar Valais en Sant-Brieg e tremene tud ar vro o devezh o c'hoari paled, o kouronkañ hag o tebrñi bara pok-ha-pok.



> Retrouvez la version française de cet article, en cliquant sur le magazine en ligne.

COLLECTION PARTICULIÈRE



Autour de Pierre Loti Un nouvel élan pour l'association

de l'œuvre de l'écrivain. Son objectif: programmer des temps forts - rencontres, concert - et

faire découvrir les artistes inspirés par l'auteur. Elle a également pour projet de confier au sculpteur Francis Renaud la réali-

sation en bronze ou en granit d'un monument à la mémoire des disparus de la pêche en Islande. L'association regroupe des universitaires dont Richard Berrong, enseignant américain, Alain Quella-Villéger, biographe de Loti, Bruno Vercier, président de l'association pour la Maison de Loti à Rochefort, Denise

Delouche, historienne de l'art. Elle est parrainée par Patrick Poivre-d'Arvor, qui travaille à un téléfilm *Mon frère Yves*, sur le meilleur ami de Loti. ■

Association Pierre-Loti,
4 Toull ar C'hwiled, Paimpol
> 02 96 22 67 83 ou
02 96 20 33 08
pierreloti.org
aplpl22@gmx.fr

Des Costarmoricains redonnent vie à l'association Pierre-Loti, en sommeil depuis quelque temps. Elle fédère tous les amateurs

Un projet de classe Diwan à Plérin

Le breton dès la maternelle

L'apprentissage du breton revient en force ces dernières années. Toutefois, les personnes parlant breton en Basse-Bretagne décédant au fil des années, leur nombre n'est pas compensé par celui des jeunes qui ont commencé l'apprentissage de la langue. En 2007, on comptait plus de 170 000 locuteurs. Un chiffre qui se situait au-dessous des 200 000 en 1997. Mais des parents se mobilisent, à Plérin, où l'association Diwan et son comité de soutien organisaient une réunion publique en décembre dans le but de proposer l'ouverture d'une classe dans ce secteur, une maternelle, dans un premier temps. L'association cherche des locaux et des familles intéressées par le projet.



Il existe déjà un potentiel de dix enfants, de 2 et 3 ans. Il est possible de rencontrer les porteurs

de cette initiative, parmi lesquels on trouve des bretonnants et des non bretonnants. ■

L'association Diwan et le comité de soutien cherchent des locaux.

> 06 16 67 39 32
diwanbreizh.org

Un jeu sur les règles de base de l'hygiène Apprendre à vivre plus sainement



Maison.net est un jeu de société imaginé par des agents de la Circonscription de la solidarité départementale de Guingamp (service du Conseil général). Son but: rappeler de façon ludique et dans un langage sim-

ple, les règles élémentaires d'hygiène et de bien-être au quotidien. Hygiène alimentaire, hygiène de la maison, hygiène corporelle. Les joueurs doivent ainsi répondre à des questions sur le lavage des mains, les précautions à prendre avec les animaux domestiques, la nécessité de boire de l'eau en mangeant... Ce jeu s'adresse en priorité

aux enfants - il peut faire l'objet d'animations dans les écoles, les collèges et les lycées - mais aussi aux personnes âgées en perte de repères. Tout établissement intéressé peut en faire la demande. ■

Naïs Sylvant,
Circonscription de la solidarité départementale de Paimpol.
> 02 96 40 10 30

Pléneuf-Val-André, station deux étoiles

Pléneuf-Val-André vient de se voir attribuer, lors du salon nautique de Paris, une 2^e étoile décernée par France station nautique. France station nautique est un réseau d'une quarantaine de stations littorales ou lacustres qui ont choisi de mettre les activités nautiques au cœur d'une démarche de qualité. La nouvelle base nautique, inaugurée cette année, est pour beaucoup dans cette montée en grade de la station pléneuvienne.
station-nautique.com



THIERRY JEANDOT

La Truite du Ridor à Plémet, les 5 et 6 février

Les 5 et 6 février se tient à Plémet la 35^e édition de la Truite du Ridor, cette grande manifestation de la culture galloise en Centre Bretagne. Au programme: stage de danse du Mené, concours de "goutous" de cidre, dégustation de galettes, concours des groupes musicaux et des sonneurs en couple, rencontre des vieilles, fest-noz le samedi soir, potée animée (sur réservation) le dimanche midi, concours de chants et de contes, remise des truites, etc.
> 02 96 25 60 08
ou 02 96 25 68 05



YVON ROYER

Plérin : 3^e Phototroc le 6 février

L'association photographique Art'images organise, dimanche 6 février, son 3^e Phototroc, de 9 h à 18 h 30, dans la salle du Bois de la belle mare, rue Fleurie à Plérin. Il s'agit d'une bourse pour l'achat, la vente, l'échange et l'exposition de matériel photo, vidéo, de cinéma et d'informatique d'occasion. Le Phototroc, c'est la possibilité de revoir des objets du passé, de vendre, d'acheter, mais aussi d'échanger avec d'autres passionnés.
> 02 96 72 73 97
artimages-photo-club-plerin.com



Ce mois-ci sur
cotesdarmor.fr

Le budget du Département en ligne

Les Côtes d'Armor comme un village: c'est ce que propose le web-documentaire du budget 2011 voté fin janvier par les 52 élus de l'assemblée départementale. En une vingtaine de clics, vous découvrirez tous les chiffres du budget, animés et illustrés par des reportages, des photos, des infographies ou des sons. Une manière ludique d'aborder le maquis des chiffres qui ne se laisse pas pénétrer aisément.

Un monde qui bourdonne

C'est un livre qui reprend les actes du colloque de Gaillac dans le Tarn de décembre 2008. Il nous parle surtout de la vie palpitante des cornemuses, à la fois à travers leur histoire et les pratiques autour d'elles. Il

existe de nombreuses sortes de cornemuses, dont une dizaine en Occitanie.

Ethnologues, ethnomusicologues, luthiers, musiciens et chercheurs ont contribué à cet ouvrage qui fait un clin d'œil aux frères Cornic, du Trégor, deux sonneurs de tradition.

Édité par l'association Cordae, La Talvera.

La nouvelle formule du Journal des entreprises

Une envergure nationale, de nouvelles rubriques, une maquette en évolution: Le Journal des entreprises nouvelle formule, du groupe Le Télégramme, est en kiosque depuis quelques semaines. Le mensuel de l'information économique multi-régionale, destiné aux dirigeants et aux cadres d'entreprises, propose 22 éditions, dont une costarmoricaine depuis janvier 2008, tirée à 6 000 exemplaires.

lejournaldesentreprises.com

Du 31 janvier au 12 février

Made in centre Bretagne

Une vingtaine d'entreprises du Centre Bretagne travaillant dans des secteurs diversifiés (agriculture, transport, négoce, industrie, etc.) ouvrent leurs portes du 31 janvier au 12 février. L'opération s'appelle "Made in Centre Bretagne". Elle s'adresse tout particulièrement aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux personnes en recherche d'une orientation professionnelle, et plus largement à tous ceux qui souhaitent découvrir l'économie locale dans toute sa diversité. L'événement est organisé par la Maison de l'emploi et de la formation professionnelle du Centre Bretagne, en partenariat avec l'office de tourisme

du Pays du Centre Bretagne, la Chambre d'agriculture, la communauté de communes Haridouinains Mené et la Cidéral. Le nombre de visiteurs par entreprise étant limité, il est nécessaire de réserver sa place dans les différents créneaux horaires proposés, auprès de l'office de tourisme du Pays du Centre Bretagne (02 96 28 25 17). Des programmes détaillés

sont par ailleurs disponibles sur le site internet de la Maison de l'emploi et de la formation profession-

nelle et sur celui du Pays du Centre Bretagne. ■

mdefp-cb.fr
centrebretagne.com



THIERRY JEANDOT

Une vingtaine d'entreprises ouvre ses portes aux demandeurs d'emploi et aux personnes en quête d'orientation professionnelle.

Ateliers culinaires 2011 à Ploufragan

La Cité du goût se met aux fourneaux



THIERRY JEANDOT

Manger est indispensable pour vivre, mais bien manger est primordial pour la santé. D'octobre à juin, la Cité du goût à Ploufragan organise des ateliers culinaires pour tous. Son objectif: travailler des produits simples et sains, réaliser des recettes faciles, écouter les conseils de chefs ravis de transmettre leur expérience. Aux ateliers pour adultes, il faut ajouter les ateliers

pour les scolaires, car l'apprentissage du bien manger commence tôt. Les ateliers ont lieu de 17h30 à 20h30 et on dîne sur place (de 49 à 61 €). Quelques dates en février: le 8, le lapin est à l'honneur, le 15, les gâteaux de voyage. ■

Campus de l'artisanat
et des métiers, Ploufragan

> 02 96 76 26 26
artisans-22.com

Déploiement du haut débit

L'accès à internet progresse

Un contrat passé entre le Conseil général et la société Armor Connectic, chargée du déploiement du réseau départemental haut et très haut débit, a permis la mise en œuvre du dégroupage des centraux téléphoniques qui progresse très rapidement. Depuis la fin de l'année 2010, une soixantaine de centraux supplémentaires ont vu le jour sur tout le territoire départemental. Grâce à la fibre optique et

aux nouveaux équipements installés dans ces centraux, de plus en plus de Costarmoricains peuvent désormais avoir accès au haut débit pour l'internet, la téléphonie illimitée et la télévision par l'ADSL. ■



Pour accéder à la liste des centraux téléphoniques dégroupés



THIERRY JEANDOT

Pages 11/12 /13

- *Accueil des personnes âgées dépendantes*
La vieillesse n'est pas une maladie
- *Saint-Thomas-de-Villeneuve à Moncontour*
Les malades d'Alzheimer y ont leur place

Pages 14 / 15

- *Plestin-les-Grèves*
Faire face à la dépendance
- *Quatre-vingt deux résidents à Plancoët*
Chacun son rythme
- *Marie-Christine Cléret*
Vice-présidente du Conseil général



Rédaction : Véronique Rolland
Photographies : Thierry Jeandot

Accueil des personnes âgées dépendantes De vrais lieux de vie

En 2001, la réforme de la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées et l'entrée en vigueur de l'Aide personnalisée à l'autonomie (Apa), ont profondément modifié les structures d'accueil. Y entrant de plus en plus tard, le plus souvent sujettes à un risque de dépendance, les personnes âgées intègrent ce qu'il est désormais convenu d'appeler un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Des structures qui poursuivent toujours leur mutation.

Foyers logements, maisons de retraite dont certaines pouvaient disposer d'une section de cure médicalisée... Il n'existait avant 2001 d'autre solution que les unités de soins de longue durée du milieu sanitaire pour les personnes âgées dépendantes.

Afin, de sortir du système hospitalier et de leur proposer un accompagnement plus adapté, les établissements ont été dotés de nouveaux moyens en fonction d'une grille (le fameux GIR moyen pondéré) qui permet d'évaluer le niveau de dépendance des résidents. *"Au-dessous d'un certain seuil, les structures restaient dans un statut similaire au foyer-logement (l'EHPA) et au-dessus, elles s'inscrivaient dans l'accompagnement des personnes*



162 lits à Minihy-Tréguier

Comment passer d'un établissement de 150 lits (dont seulement 30 % de chambres individuelles), construit dans les années 1970 dans un esprit hospitalier et devenu inadapté, à une structure d'accueil "lieu de vie", dédiée aux pathologies du grand âge et de la dépendance ?

Le Centre hospitalier de Tréguier a répondu à cette gageure avec sa nouvelle résidence Pierre-Yvon-Trémel, en remplacement de l'ancien service Jean-Guéhenno.

C'est désormais à Minihy-Tréguier, à 900 mètres du centre hospitalier, un nouveau bâtiment à l'architecture moderne, ouvert sur la ville, dans un site paysager remarquable et doté d'espaces de vie fonctionnels. Ce nouveau service, inauguré en décembre dernier, dispose de 162 lits (toutes les chambres de 22 m² étant individuelles) dont dix lits d'hébergement temporaire, trois lits d'accueil de nuit^(*), une cuisine centrale et des magasins centraux. Le bâtiment est composé de six "maisonnées" comprenant chacune deux unités de 13 à 14 chambres individuelles et trois chambres communicantes. À l'extérieur, trois jardins thérapeutiques sécurisés, à la fois lieux de stimulation et de détente, sont accessibles aux résidents. Coût total de l'opération : 23,4 M€ financés notamment par l'État, la Région, le Conseil général et la Cram.

(*) en attente d'autorisation d'ouverture.



Pour Sophie Burlot-Tual, du Conseil général. "Il faut être attentif à la notion de lieu de vie. Il ne s'agit pas d'accompagner une maladie, mais d'accompagner des personnes." (ci-contre Minihy-Tréguier).

BRUNO TORRUBIA

Accueil des personnes âgées dépendantes De vrais lieux de vie

âgées dépendantes, explique Sophie Burlot-Tual, directrice du pilotage des objectifs et des moyens médico-sociaux au Conseil général. *Elles sont donc passées en quelque sorte du jour au lendemain, du foyer-logement à la section de cure médicalisée. D'autant que, face à une population vieillissante et de plus en plus dépendante, la solution Ehpad était fortement conseillée en terme de moyens financiers*.

Partant du principe qu'être vieux n'est pas une maladie, Sophie Burlot-Tual s'interroge sur le risque d'une trop forte valorisation du soin dans ces établissements, au risque de passer à côté de l'essentiel. *"On s'est souvent retrouvé dans l'approche médicalisée de ces structures et donc de soins. Or, elles n'ont pas vocation à soigner. Les résidents peuvent effectivement être dans une situation fragile, qui nécessite un accompagnement, une présence. Mais il faut être attentif à la notion de lieu de vie. Il ne s'agit donc pas d'accompagner une maladie, mais d'accompagner des personnes"*.

"Prendre soin" donc, avec toute la vie qui en découle. C'est une approche qu'ont intégré de nombreux Ehpad, qui font des efforts en matière de services proposés, de rythmes de vie, d'activités... Des thèmes dont les pro-

fessionnels se saisissent et sur lesquels ils se forment. Le potentiel existe, reste le temps nécessaire à son plein développement.

Des soins, mais pas uniquement

"Il y a des endroits où la conversion en Ehpad est d'ores et déjà gagnée, note Sophie Burlot-Tual. Pour d'autres, le passage a été plus douloureux, et certains ont encore beaucoup de chemin à parcourir. Pour autant, il faut aussi relativiser, car c'est une réponse parmi d'autres. Nous avons constaté que tout transformer en Ehpad supprimerait toute solution intermédiaire.

Nous encourageons donc des formules différentes comme l'EHPA, les familles d'accueil, la colocation... L'Ehpad représentant une réponse possible parmi d'autres, dans un parcours de vie autant que possible choisi".

"Une logique trop institutionnelle"

S'adapter à un nouveau type de résidents, former le personnel, réajuster ses services... Dix ans peuvent paraître assez courts pour répondre à ces nouvelles données. Mais dès à présent, ces établissements doivent répondre à des enjeux de taille. *"Beaucoup ont tendance à fonctionner sur une logique trop institutionnelle,*

remarque Sophie Burlot-Tual. *Nous souhaitons qu'ils réfléchissent en référence à un espace et à un territoire de vie, afin de préparer des réponses adaptées aux attentes des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit d'être en lien avec les services du domicile avant l'arrivée du résident, de se placer en complémentarité avec l'offre existante sur un territoire et de s'adapter aux ressources environnantes. Il ne faut pas oublier que leur présence est un atout. Non seulement pour la population mais aussi d'un point de vue économique, avec la création d'emplois de proximité préservant le tissu local"*. ■



Saint-Thomas-de-Villeneuve à Moncontour

Les malades d'Alzheimer ont une place

Qui passe le long des hauts murs de l'Ehpad de la cité médiévale ne peut s'empêcher d'imaginer une grosse machine, où la particularité de chaque personne âgée peut difficilement être prise en compte. C'est pourtant tout le contraire...



Pour répondre aux besoins et aux pathologies des résidents internes à l'Ehpad, mais aussi à la demande venant de l'extérieur, l'adaptation est constante. Un Pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa) ouvrira également le 1^{er} juin 2011.

L' Hospitalité Saint-Thomas-de-Villeneuve, à Moncontour, c'est un Ehpad de 280 places, un accueil de jour de six places pour les malades d'Alzheimer, un foyer de vie de 89 places pour adultes en situation de handicap et dix logements-foyers. Comment, dans une telle structure, conserver un caractère familial, accueillir chacun comme un être unique dans un esprit de service avec des soins de qualité, revendiqués comme les valeurs du lieu ? "On se pose toujours la question de savoir si notre établissement est adapté pour recevoir telle personne, précise le médecin-coordonnateur. Ce n'est pas à elle de s'adapter mais à nous. C'est pourquoi nous avons différents secteurs destinés à l'accompagnement le plus adapté".

C'est cette question qui a présidé à la création du service Horizon au sein de l'Ehpad en janvier 2010, afin de mieux accueillir les résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer.

"Cette unité répondait clairement à un besoin de notre établissement. Avec les mêmes moyens et sans financement supplémentaire, les personnels ont vraiment fait le choix de se réorganiser et de restructurer ce service en petite unité".

À chacun son rythme

L'idée est simple : en fonction de l'état d'avancement de la maladie, l'établissement doit pouvoir proposer des solutions adaptées. "Pour aider au maintien à domicile, nous avons créé l'accueil de jour qui permet de soulager les familles, poursuit le médecin-coordonnateur. Et lorsque la maladie avance, nous pouvons les accueillir à l'Ehpad dans une unité classique. Puis, si les choses se dégradent, notamment en cas de déambulation nocturne, de perturbation de la vie sociale des autres services et de conflits avec les autres résidents, le service Horizon prend le relais".

Dès que les portes de l'ascenseur s'ouvrent, on est frappé par l'atmosphère paisible et détendue qui se dégage. Dans un grand espace donnant sur un jardin sécurisé, cinq femmes sont tranquillement installées près du coin télévision, sur fond de chants de Noël. Une aide-soignante masse délicatement les mains d'une résidente tandis qu'une aide médico-psychologique pratique avec celles qui le souhaitent une activité de motricité. Dans une des chambres, une résidente fait la sieste... "Ici, le rythme est plus lent, adapté à chacun. L'objectif est de faire comme à la maison, de recréer l'atmosphère familiale. Certains parviennent à remanger seuls, simplement parce qu'on leur

"Aux petits soins"

laisse plus de temps. Dans les autres services, les horaires sont moins souples, car les contraintes d'organisation sont plus importantes".

Pour Marie-Noëlle, dont la maman de 89 ans a intégré le service dès l'ouverture, c'est un véritable soulagement. "Au bout de trois ans, quand il n'a plus été possible de garder maman à la maison, une maison de retraite de Saint-Brieuc a accepté de l'accueillir pendant trois mois pour nous soulager. Mais ce n'était pas du tout adapté à sa situation, elle était très mal. Nous ne trouvions pas de solutions. Quand l'unité Horizon l'a accueillie, ça a été formidable.

Les personnes qui s'en chargent sont vraiment aux petits soins. On espère toujours que le personnel s'occupe de nos parents comme on le ferait nous-mêmes. C'est déjà tellement difficile et culpabilisant de les laisser dans un établissement... Là, on nous a posé beaucoup de questions pour mieux la connaître. Et comme elle était restauratrice, ils l'encouragent à participer comme elle peut à la confection des repas, éplucher les légumes... Désormais, quand je la quitte, je suis complètement rassurée. Même pour elle, le changement a été positif. Elle est beaucoup plus sereine".

L'accueil en chiffres

Il existe dans le département 135 établissements d'accueil pour personnes âgées, soit 9 961 places d'accueil permanent, Ehpad et EHPA confondus. Le département compte également 159 familles agréées qui accueillent 87 personnes âgées et 160 personnes en situation de handicap.

Nombre de places d'Ehpad (au 31.12.2010)

- en hébergement permanent : 8 966, plus 183 places en projet
- en hébergement temporaire : 190, plus 54.

Nombre de places d'EHPA (au 31.12.2010)

- en hébergement permanent : 734, plus 108 places en projet
- en hébergement temporaire : 8, plus 2 places, en projet.

Difficile de passer le cap du simple foyer-logement, avec des résidents en grande majorité autonomes, à l'Ehpad, dont la population se trouve profondément modifiée. Stéphane Le Tyrant, directeur de l'établissement, et Béatrice Campion, l'infirmière coordinatrice, évoquent la nouvelle organisation qu'ils ont mise en place en 2009.



Avec sa nouvelle organisation, l'établissement peut véritablement mettre en place un projet de vie individualisé des résidents, adapté au cas par cas.

Plestin-les-Grèves

Faire face à la dépendance

Pour quels tarifs ?

Les tarifs journaliers d'hébergement sont les plus bas de la région Bretagne.

- Tarif d'hébergement moyen départemental : 44,95€ (+ 4,79€ de dépendance)
- Tarif le plus bas : 36,47€ (+ 3,53€ de dépendance)
- Tarif le plus élevé : 54,17€ (+ 6,12€ de dépendance)

Qui paie quoi ?

Le tarif d'hébergement en Ehpad est divisé en trois parts :

- La partie hébergement, recouvrant l'aspect "hôtelier" payée par le résident
- La partie dépendance, comprenant les prestations d'aide et de surveillance, prise en charge par le Conseil général au titre de l'Apa.

Vous avez dit GIR ?

Les Groupes iso-ressources (GIR) permettent de classer les personnes en fonction de leur degré de dépendance. Classés de GIR 1 (état de complète dépendance) à GIR 6, ils sont déterminés en fonction de la grille Aggir, Autonomie gérontologie-groupe iso-ressources, qui prend en compte différents paramètres tels que l'orientation, la cohérence, la toilette... Les personnes classées GIR 5 et 6 ne peuvent prétendre à l'Apa.



Quels sont les freins majeurs à l'accompagnement de résidents de plus en plus dépendants ?

Béatrice Campion : L'arrivée de personnes dépendantes et de malades d'Alzheimer a été un virage très important. Elle a complètement dérouter les équipes qui voyaient leur travail changer profondément. En attendant des postes supplémentaires, les personnels ont dû s'adapter rapidement, sans avoir forcément la formation adaptée. Aussi, dès qu'une nouvelle personne dépendante arrivait, ils pensaient qu'ils n'y arriveraient pas... Heureusement, ils ont joué le jeu et il n'y a plus de réticence. Nous avons 105 résidents, avec un espace sécurisé de 20 lits pour les troubles du comportement. La seule difficulté à ce jour, ce sont les résidents qui étaient dans le foyer-logement, qui ont toujours leurs capacités et acceptent mal cette nouvelle population de personnes désorientées. C'est très difficile à vivre pour eux.

Comment avez-vous opéré ce virage ?

Stéphane Le Tyrant : Nous avons constitué une équipe de direction avec l'infirmière coordinatrice, la psychologue et moi-même. Venant tous les trois du milieu hospitalier, nous avons opté pour une organisation hospitalière des soins. Nous avons réorganisé les services afin que toutes les équipes - infirmières, aides-soignants, agents - démarrent en même temps, ce qui n'était pas le cas. Puis nous avons mis en place une équipe de nuit, avec une infirmière, afin de permettre la continuité des soins 24 heures sur 24. Nous avons également formé trois aides médico-psychologiques (AMP) et créé un poste de qualicien-diététicien.

Quel est le bénéfice pour les résidents ?

Stéphane Le Tyrant : Si la dépendance du résident augmente, il peut rester ici plutôt que d'être trans-

féré dans les centres hospitaliers du département, y compris pour la fin de vie. Dans ce cas, notre psychologue à temps plein peut accompagner les personnels, les résidents et les familles. Les AMP peuvent prendre en charge individuellement les résidents qui ont des difficultés particulières, en relais de l'animatrice qui reste sur le collectif.

La diversification des professions est-elle nécessaire ?

Stéphane Le Tyrant : Étant donné la dépendance accrue de nos résidents, il est certain que la présence de divers professionnels va se développer dans nos établissements. En fonction de la taille des établissements, ils seront présents à temps plein, ou alors il y aura mutualisation des moyens. De notre côté, nous espérons avoir de nouvelles dotations de soins pour pouvoir embaucher assistants de soin en gérontologie et ergothérapeute, afin d'étoffer notre accompagnement. Mais il faut que ces personnels souhaitent venir dans nos structures. C'est le problème que je rencontre en tant que directeur.

Cela signifie-t-il que les personnels ne sont pas encore complètement adaptés ?

Béatrice Campion : Pour les aides-soignants, c'est difficile de travailler en Ehpad. La charge de travail est lourde et ils ont besoin de formation, notamment face aux personnes incohérentes et agressives. L'évolution des populations accueillies se poursuit, d'autant que les nouvelles directives indiquent que nous devons accueillir des gens plus dépendants. Les assistants de soin en gérontologie, que nous recruterons en interne, auront une formation adaptée. Ils auront un rôle d'organisation et d'amélioration de la prise en charge du soin, de la relation avec les familles... Déjà, nous avons sérieusement amélioré la qualité de l'accompagnement et le retour des familles est positif. ■

Quatre-vingt-deux résidents à Plancoët

Chacun son rythme

Derrière la petite maison de ville dédiée à la direction, se dresse un immeuble de quatre étages accueillant quatre-vingt-deux résidents. Malgré la taille de l'établissement, l'équipe s'est ingéniée à créer un véritable lieu de vie, adapté à chacun.

Si l'ancienne fonction de foyer-logement a permis aux résidents de l'Ehpad de Plancoët de bénéficier de vastes appartements de plus de 30 m², la structure n'a pas échappé à la question de la dépendance et de l'inadéquation de son architecture avec une nouvelle population. De longs couloirs, des ascenseurs peu adaptés à l'accroissement du nombre de fauteuils roulants, des résidents répartis dans les étages en fonction de leur autonomie... Après une première restructuration en 1995, permettant de créer en rez-de-chaussée un véritable service pour les personnes à mobilité réduite, les élus ont décidé de créer des petites unités autonomes. Des lieux de vie par étage, de façon à pouvoir assumer chacun quelle que soit sa dépendance et l'évolution de cette dernière.



Pour faire progresser ce type d'établissement et le bien-être des résidents, François Heissat insiste sur la notion du binôme élu-directeur, essentiel selon lui. "Ce binôme doit bien fonctionner, sinon l'établissement ne tourne pas".

"Non seulement le manque d'autonomie commençait à s'imposer fortement dans l'établissement, mais parallèlement, le mode de vie a lui aussi changé, explique Nadège Cauny, adjointe au maire aux affaires sociales et à la solidarité. Les personnes arrivent en Ehpad de plus en plus tardivement. Auparavant, l'arrivée en foyer-logement se faisait entre 65 et 70 ans. Maintenant, l'accueil démarre plutôt vers 80 ou 85 ans, avec systématiquement la présence d'un handicap".

Mais créer de petites unités signifie également plus de personnel. Une demande qu'il faut pouvoir justifier auprès des autorités de tutelle. "C'est un dossier que nous avons porté et vivement défendu, souligne François Heissat, le directeur de la structure. Sans une augmentation de l'effectif, rien n'aurait été possible. Dans le cadre de notre seconde convention, nous avons obtenu une dotation de l'État pour la médicalisation et du Conseil général avec l'Apa. Certes, nous fonctionnons à flux tendus^(*), mais le personnel reconnaît une aisance que l'on ne trouve pas dans d'autres établissements".

Une petite salle de restauration à chaque étage

C'est l'heure du déjeuner. Au rez-de-chaussée, la salle à manger reçoit la vingtaine de personnes valides autour de petites tables. Au fil des étages, on découvre les cinq unités autonomes de la maison, ouvertes début 2009.

"Cinq unités autonomes"

Chacune avec sa couleur, son atmosphère et sa personnalisation. Dans ces unités d'environ une quinzaine de personnes, on retrouve les personnes désorientées au 1^{er} étage et les personnes valides du 2^e au 4^e. Chaque étage étant rythmé par sa petite salle de restauration, permettant à chacun de se restaurer dans une ambiance intime, et surtout à son rythme, avec un personnel dédié à chaque unité.

"Il n'est pas facile de faire cohabiter dans un même lieu une personne valide et une personne désorientée ou très handicapée, reconnaît le directeur. Je suis assez fier de dire qu'ici nous avons réussi ce pari complexe. Tout en sectorisant, notre obsession permanente est de décloisonner, notamment avec la présence d'une animatrice qui fait le lien entre toutes les unités au travers de diverses activités communes".

Une nouvelle organisation qui a également permis de nouer de meilleures relations. "Affecter un personnel permanent dans chaque unité permet une meilleure connaissance des résidents et de leur famille et leur donne des repères. Par ailleurs, cela stabilise le personnel qui bénéficie de meilleures conditions de travail, ce qui n'est pas un détail dans le bien-être des résidents". Pour autant, François Heissat ne compte pas en rester là. Le sourire aux lèvres, il évoque un projet de nouveau bâtiment qui permettra, entre autres, de récupérer des surfaces collectives. Il attend aussi l'arrivée d'un ergothérapeute. Il en est convaincu, "un établissement qui n'avance pas est rapidement dépassé".

(*) 55 postes pour la partie soins auxquels s'ajoutent le service de restauration et d'entretien, l'animatrice et deux secrétaires.

Marie-Christine Cléret

Vice-présidente du Conseil général en charge de la solidarité pour l'autonomie



"Notre département n'a pas à rougir"

Quels sont les objectifs du Conseil général en tant que financeur des Ehpad ?

L'année 2010 a été une année de transition dans le financement des Ehpad, avec un budget stable de 97,4 M€, tous établissements confondus. Mais, tenant compte de la problématique liée à l'augmentation de la dépendance et de certaines innovations ou travaux nécessitant un accompagnement financier particulier, nous avons engagé un complément de 1,6 M€. Nous allons entrer dans une nouvelle phase d'ici à 2015, avec la signature de Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (Cpom) qui nous permettront d'avoir une meilleure approche de terrain et d'adapter nos financements à la réalité de chaque structure.

Concrètement, quelles évolutions attendez-vous de ces établissements ?

Il faut d'abord souligner que notre département n'a vraiment pas à en rougir. Nous avons la chance, pour des raisons historiques qui tiennent à la solidarité des Bretons, de disposer de nombreux établissements qui forment un maillage très étroit sur tout le département. Ils doivent donc demeurer près des lieux de vie des Costarmoricains. Pour autant, des efforts doivent être réalisés afin d'optimiser l'accueil des résidents. Outre la mise en route de projets de coopération sur certains territoires, ces efforts doivent porter sur la réorganisation du travail, la mutualisation des moyens entre établissements, l'ouverture sur l'extérieur...

De quels leviers disposez-vous pour encourager ces changements ?

Avec l'État, nous sommes un des interlocuteurs qui octroient les autorisations. Les conventions fixent un certain nombre d'objectifs et imposent une progression qualitative. Nous avons pu constater que l'état d'esprit a changé et de nombreux Ehpad se sont engagés dans une dynamique de progrès. Nous sommes là pour les accompagner dans cette démarche et leur permettre de s'ouvrir sur de nouvelles pratiques.

Lannion :

ACE aide au retour à l'emploi

L'association lannionnaise Action carrière emploi (ACE), créée en 1993, regroupe des personnes en recherche d'emploi à qui elle propose différents ateliers : aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation, cours d'anglais et d'espagnol, simulation d'entretiens avec analyse vidéo et, depuis cette année, un atelier de coaching. L'association obtient de bons résultats. Entre 60 et 70 % de ses membres trouvent chaque année un emploi.

> 02 96 46 59 49
<http://action.free.fr>



L'actualité départementale sur le Net

Sur Armor TV, chaîne de télévision départementale diffusée sur internet, retrouvez toute l'actualité du département. La chaîne propose un journal quotidien en direct à 18h30. Mais aussi de nombreuses émissions thématiques, comme *Paroles bénévoles* qui, chaque semaine, porte un coup de projecteur sur une association du département. Sans oublier l'émission culturelle *Twenty two bar*, ou encore l'actualité sportive avec *Sports d'Armor*. À retrouver aussi, des concerts de jazz en co-production avec Arte live web.
armor.tv

L'emploi industriel chute en 10 ans

Au 31 décembre 2009, le secteur industriel costarmoricain comptait 1334 entreprises, dont une centaine de plus de 50 salariés, et employait 24317 salariés, soit 20,9 % de l'emploi salarié privé des Côtes d'Armor. Un effectif en chute de 13,5 % par rapport à l'année 2000. Seules les industries alimentaires sont épargnées (11000 emplois) enregistrant une progression de près de 10 % sur la période.
armorstat.com

Source : Pôle emploi
 Côtes d'Armor Développement

Label crêperies gourmandes

La priorité aux produits locaux

La crêperie Sucré salé de Saint-Méloir-des-Bois vient d'obtenir le renouvellement de son label "crêperie gourmande". À l'instar de cet établissement, 82 autres crêperies sont labellisées en Bretagne, dont 14 en Côtes d'Armor. Le label «crêperie gourmande» vise, au même titre que celui des Cafés de pays ou des Restaurants de terroir^(*), la valorisation des produits du terroir (cidre, farine, fromage, etc.) et affichant les coordonnées d'au moins cinq producteurs locaux que le crêpier ou la crêpière se fera un plaisir de présenter à ses clients. D'autres critères doivent être satisfaits pour obtenir le label. Par exemple, la carte ne doit pas présenter plus de 25 % de plats autres que des galettes et des crêpes, lesquelles doivent être impérativement

faites sur place. Ce label, créé par le Comité régional du tourisme, est attribué pour une durée de trois ans, durée au terme de laquelle l'établissement est de nouveau audité. L'avantage d'une telle reconnaissance ? En validant la recherche de la qualité, elle offre une meilleure visibilité, surtout en zone de forte concurrence.

La liste des crêperies labellisées en Bretagne :

<http://bretagne.bienvenueaupays.fr/-Les-Creperies-Gourmandes->

(*) Deux autres marques développées par la Fédération régionale des pays touristiques.

La crêperie Sucré salé, à Saint-Méloir-des-Bois, vient de se voir renouveler son label "crêperie gourmande".



Trémoriel conditionnement

Un mastodonte sort de l'œuf

Trémoriel conditionnement, mis en service à la fin de l'été dernier dans le parc d'activités des landes d'Ifflet, est l'un des plus grands outils français de conditionnement d'œufs, soit un investissement de 9,5 M€. Créé par la Centrale des coopératives agricoles bretonnes

(Cecab) et la Coop de Broons, il présente une surface totale de 6500 m² et emploie une soixantaine de personnes (80 à terme). Le site dispose d'une capacité annuelle de 350 millions d'œufs, laquelle pourrait augmenter d'ici à deux ans. Ce projet, qui bénéficie de la

proximité de la RN 164, a été accompagné par la Communauté de communes Hardouinai-Mené qui lui a notamment attribué une subvention de 70 000 €. À noter que la communauté de communes dispose encore de 5 ha dans le parc d'activités des Landes-d'Ifflet. ■

Chômage en Côtes d'Armor

Hausse de 6 % sur un an

Le chômage a augmenté de 6 % (chômeurs de catégorie A) entre novembre 2009 et novembre 2010 dans les Côtes d'Armor. Et alors que le mois de d'octobre laissait espérer une pause, les chiffres de novembre indiquent une nouvelle hausse de 2 % pour la région et de 2,7 % pour les Côtes d'Armor, département breton le plus affecté, tandis

que la hausse au niveau national est de 0,8 %. Ce sont les hommes et les femmes de plus de 50 ans qui sont les plus touchés. Au niveau régional, leurs taux de chômage ont respectivement progressé de 18,2 % et de 16,9 % sur un an. La Bretagne comptait fin novembre 112 670 chômeurs de catégorie A. ■



L'amuse saveurs, Langrolay-sur-Rance

La restauration mobile et bio

Un retour de mariage, un anniversaire... les occasions ne manquent pas de faire appel à L'amuse saveurs, cette entreprise créée en octobre 2009 par Murielle Aubry et dont la singularité est de proposer, dans un rayon de 50 km, de la restauration mobile utilisant surtout des produits bio et locaux. "Nous ne sommes que quelques-uns à le faire en France", assure Murielle Aubry, qui travaillait auparavant à l'installation de magasins de traiteurs pour le compte de Stalaven. Plusieurs possibilités sont au menu de L'amuse saveurs.

La galette partie tout d'abord. "Je suis dans mon camion et je cuisine devant les gens, explique-t-elle. Sur une ardoise, j'indique tous les ingrédients disponibles et chacun compose sa galette comme il le souhaite. En accompagnement, je propose de la salade fraîche, avec des éclats de noix, de lin, de betterave..."

Outre les galettes et les crêpes, il y a aussi le cochon grillé ou l'agneau de pré-salé cuit devant les convives et accompagné de légumes de saison. Sans oublier la paella géante. Le principe se veut festif et convivial. Pratique aussi. La personne qui reçoit n'a pour ainsi dire rien à faire, la cuisine se fait dans le camion et les couverts fournis sont jetables, en plastique recyclé, voire biodégradables pour les assiettes. À souligner aussi que 30% des clients sont britanniques. "Ils ont une maison en Bretagne et voient là une manière d'apporter une touche folklorique et festive lorsqu'ils font venir leurs amis anglais".

45 kg de frites maison par semaine

L'autre volet de l'activité, ce sont les marchés. "Une vitrine", estime Murielle Aubry, même si elle reconnaît qu'il a bien fallu "jouer des coudes" pour y accéder et mettre en place une tournée: Dinard le mardi et le jeudi, Langrolay-sur-Rance le mercredi, Ploubalay le vendredi et Dol-de-Bretagne le samedi. Elle y propose la traditionnelle galette

Avec son camion vert facilement repérable, Murielle Aubry, de Langrolay-sur-Rance, vient à domicile et sur les marchés proposer une cuisine à la fois simple et de qualité, à base principalement de produits locaux et bio.

saucisse, des frites, des soupes l'hiver, ainsi qu'un plat cuisiné différent chaque semaine. Exemples? Brochettes aux deux citrons marinées à l'huile d'olive et accom-

pagnées de gratin dauphinois, filet mignon sauce moutarde et miel avec de la purée de panais, ou encore saucisse fermière avec des frites maison. Des frites qui font peu

à peu la réputation de L'amuse saveurs. "Les frites maison sont notre spécialité, on en passe pas moins de 45 kg par semaine. À Dinard, plusieurs personnes ont même pris l'habitude de venir en chercher avec un saladier".

Et quels que soient les produits utilisés, Murielle Aubry travaille prioritairement avec des producteurs locaux. "Des partenaires plus que des fournisseurs". Ainsi, le caramel au beurre salé vient du Val-André, la viande de la ferme des Aubriais à Pleslin-Trigavou, et l'approvisionnement en légumes se fait directement sur le marché. La part du bio représentant 83 %, sans surcoût pour le client. "Je trouve absurde de dire qu'il faut manger des produits sains et en même temps sélectionner une certaine clientèle", conclut Murielle, choisissant d'avoir une marge moins importante et de miser sur la qualité.

Laurent Le Baut

L'amuse saveurs - Murielle Aubry
> 06 29 79 36 73

Murielle Aubry fait les marchés de Dinard, Langrolay, Ploubalay et Dol-de-Bretagne.



Affut'Pro ressuscite le métier de rémouleur

Qu'on se le dise, le métier de rémouleur n'est pas mort! En mars 2010, l'Atelier des couteaux régionaux de Tulle (Corrèze) créait Affut'Pro. L'idée? Revisiter le métier traditionnel du rémouleur en mettant en place le principe de l'atelier mobile d'affûtage à domicile, pour les professionnels et les particuliers. En un peu moins d'un an, plusieurs franchises Affut'Pro ont vu le jour en France, dont une en Côtes d'Armor, à l'initiative de Pascal et Romain Ferré, père et fils, installés à Perros-Guirec. "Nous avons démarré début décembre. Nous nous adressons aux particuliers ainsi qu'aux professionnels comme les restaurateurs, les bouchers charcutiers, les centres équestres, les ateliers de couture, les coiffeurs, les poissonniers...", explique Pascal Ferré, qui tient par ailleurs un atelier d'encadrement. C'est que le besoin est bien réel, beaucoup de professionnels rencontrant des soucis pour faire affûter les lames de leurs couteaux. "Les poissonniers sont contents de me voir arriver. Ils ont de grands couteaux à dents que plus personne n'affûtait", constate Pascal. Les tournées s'effectuent toute l'année, en fonction des besoins, dans toutes les communes du département.

> 06 74 58 70 30
affutpro22@orange.fr

D.R.

D.R.

L'agriculture, un secteur fragile

Des crises qui se succèdent

Depuis des années, les agriculteurs bretons subissent crise sur crise. En Côtes d'Armor, premier département français pour les productions animales – le secteur le plus touché –, des agriculteurs vivent des situations sociales dramatiques. Monique Le Clézio, 1^{re} vice-présidente du Conseil général en charge de l'agriculture et Olivier Allain, président de la Chambre d'agriculture, font le point.



BRUNO TOKURBA



THÉRY JEANDOT

Une situation préoccupante

Olivier Allain : Notre département se distingue par un nombre élevé d'agriculteurs : 8 000 exploitations, avec de petites surfaces - 54 ha en moyenne - ce qui explique notamment le développement de l'élevage hors-sol. Or, en 1993, l'Europe et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont ouvert les frontières à des productions bien moins chères, fragilisant les petites exploitations, ce qui explique les très grandes difficultés, voire les situations de détresse de certains éleveurs. L'agriculture est un secteur trop fragile pour être livré à l'ultra-libéralisme.

Monique Le Clézio : Le Conseil général suit avec attention et préoccupation la situation des agriculteurs. C'est un sujet que nous abordons à chacune de nos sessions. Nous avons observé une très forte augmentation d'agriculteurs percevant le RSA, avec 230 allocataires fin 2010. En janvier, j'ai rencontré l'ensemble des organismes et syndicats représentatifs du monde agricole et, il y a quelques jours, notre assemblée a eu un débat sur la future Pac (Politique agricole commune) en préparation pour 2013.

Des agriculteurs en mal de reconnaissance

Olivier Allain : Beaucoup d'agriculteurs ont encore le sentiment d'être stigmatisés, notamment sur le plan environnemental, alors qu'en 10 ans, ils ont investi plus de 300 M€ dans la mise aux normes de leurs exploitations : il y avait 37 bassins versants en excé-

dent de nitrates en 2001 ; il n'y en a plus que trois aujourd'hui. Et nos propositions, retenues dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes, sont très ambitieuses, conjuguant préservation des milieux naturels et compétitivité des exploitations.

Monique Le Clézio : Les agriculteurs ont nettement amélioré leurs pratiques, et le Conseil général y a contribué depuis plusieurs années, par des aides à un millier d'entre eux, afin qu'ils relèvent le défi de l'environnement. Ces efforts doivent être reconnus et encouragés. Et aujourd'hui, parce qu'ils sont mieux formés, ils ont la capacité de faire des choix et d'avoir des exploitations qui s'intègrent au mieux dans un milieu qui est naturellement fragile.

L'avenir se joue à Bruxelles

Olivier Allain : L'Europe annonce qu'elle veut "verdifier" ses aides et surtout mieux les répartir. C'est encourageant lorsqu'on sait que sur les 10 milliards d'euros de subventions Pac en France, la moitié vont aux grandes cultures céréalières, alors que les cours des céréales pour l'alimentation du bétail ont explosé, que les cours de la viande sont très bas et que les éleveurs bénéficient de très peu d'aides. Le consommateur, lui, paie toujours aussi cher... Il faudrait que l'Europe instaure un système d'aides en fonction des secteurs en difficulté. Ce n'est pas l'agriculture qui est en crise, c'est l'élevage. Les grandes cultures, le lait et les légumes devraient sur le moyen terme sortir leur épingle du jeu. Le secteur des

viandes, lui, est beaucoup plus tributaire des décisions internationales. Si l'OMC continue de réduire les droits de douane sur les produits importés, on a vraiment du souci à se faire. C'est tout le secteur de l'industrie agro-alimentaire qui, à terme, risque de se délocaliser.

Monique Le Clézio : Il est encourageant de voir l'Europe prendre une orientation nouvelle, plus verte, plus sociale, qui prend réellement en compte l'agriculteur, le développement local et l'aménagement du territoire, avec un système d'aides qui devrait bénéficier aux petites exploitations. C'est important pour les Côtes d'Armor, où les producteurs de viande n'ont bénéficié jusqu'alors que de peu d'aides. Mais on ne sait pas encore si les marchés seront régulés, alors que l'on est aujourd'hui sur des prix trop faibles par rapport aux charges supportées par les agriculteurs. Face à la mondialisation, seule l'Europe a le pouvoir d'intervenir. Reste à savoir quel sera le budget de la Pac en 2013...

Les actions du Conseil général

Olivier Allain : Le Conseil général cible ses aides sur des formes moins conventionnelles de production. C'est un choix politique que je respecte. Pour autant, la transformation à la ferme, la vente directe, le bio... ça reste des niches. En Bretagne, l'agriculture et l'agroalimentaire, c'est 40 % du PIB. Il faut protéger cette richesse. Mais cela ne dépend pas du Conseil géné-

ral. La Chambre d'agriculture croit beaucoup en l'agriculture écologiquement intensive. Il faut utiliser au mieux ce que nous donne la nature, produire un maximum avec un minimum d'intrants en maintenant un revenu correct pour l'agriculteur. Encore faut-il que l'Europe nous en donne les moyens.

Monique Le Clézio : Nos aides à l'agriculture sont volontaristes, elles agissent comme des "leviers", pour tenter de maintenir un nombre important d'exploitations, dans une démarche à la fois économique, environnementale et sociale. Nous encourageons la qualité et la valeur ajoutée, pour mieux répondre aux attentes des consommateurs et à la nécessité de rendre plus attractif notre espace rural. Concrètement, cela se traduit par des aides à l'installation des agriculteurs, à la diversification, au développement des circuits courts, à la réorientation vers des systèmes de production plus durables. Nous soutenons aussi l'amélioration des structures agricoles, la recherche appliquée et la qualité sanitaire des cheptels. Notre Laboratoire départemental d'analyse est un service sur lequel les organisations agricoles s'appuient au quotidien. Enfin, nous avons fait le choix d'être aux côtés des agriculteurs fragilisés par les crises, afin de leur permettre de traverser dignement les difficultés auxquelles ils sont confrontés. ■

Propos recueillis par
Bernard Bossard

Un jeune éleveur s'installe à Mellionnec

Sa passion est à toute épreuve

Fils d'agriculteurs, Jean-Luc Edy n'a jamais imaginé faire autre chose. Passionné par l'élevage bovin, il a choisi, contre vents et marées, de reprendre une exploitation laitière en 2009... en pleine crise du lait. Même si son activité ne lui permet pas encore de se rémunérer au Smic, il dit ici pourquoi il croit en l'avenir.

Jean-Luc Edy a contracté le virus de l'élevage au berceau. "Je suis tombé dedans quand j'étais petit. Mes parents avaient une ferme du côté d'Erquy. Mon père était sélectionneur de vaches pie rouge et faisait des concours. Avec mon frère et ma sœur, on se battait presque pour donner un coup de main à la ferme, soigner les bêtes. Quand j'étais encore écolier, on passait parfois en voiture devant le lycée agricole de la Ville-Davy à Quessoy. À chaque fois, je comptais le nombre d'années qu'il me restait à attendre avant d'y entrer. En fait, jamais je ne me suis imaginé faire autre chose que de l'élevage. C'est donc tout naturellement que je suis entré à la Ville-Davy et que j'y ai obtenu mon BTS d'ACSE (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation). Par la suite, mon frère et ma sœur ont pris la succession de mes parents. De mon côté, pendant une dizaine d'années, j'ai fait beaucoup de remplacements dans des exploitations. Ça marchait bien, c'est une bonne école. On apprend à s'adapter, à faire face à toutes sortes de situations. Ce qui ne m'empêchait pas d'avoir le projet de m'installer un jour".

"Je n'échangerais ma place pour rien au monde"

Mais pour s'installer à son compte, un jeune doit obligatoirement effectuer un stage de six mois dans une exploitation située à plus de 30 km de son domicile. Jean-Luc fera le sien... de l'autre côté du Globe, en Australie. "Une expérience extraordinaire, dans une ferme de 250 ha et 400 vaches située sur l'île de Tasmanie. Ça ressemble un peu à la Bretagne. Je m'y suis fait une deuxième famille, si bien que je suis finalement resté deux ans là-bas. J'y ai appris énormément". De retour en France, il se met en quête d'une exploitation laitière à reprendre. "Je voulais une

ferme isolée, pour la qualité de vie, parce que ça correspond à mon tempérament. Je ne fuis pas le monde, mais je voulais être tranquille, avoir un confort pour mon élevage. Une opportunité s'est présentée ici, à Mellionnec et le courant est tout de suite très bien passé avec les cédants".

Un jour et demi de congés en un an

La reprise d'une exploitation, quand on ne prend pas la suite de ses parents, est une entreprise très lourde. Il faut d'abord trouver un vendeur, puis il faut que la confiance s'installe, que la négociation se passe bien et trouver une banque qui suive. "Trouver la banque a été le plus difficile, on était alors en pleine crise laitière. J'en ai finalement trouvé une qui m'a accordé un prêt. L'affaire a été conclue en octobre 2009 et je me suis retrouvé avec 15 ans d'échéances sur le dos. Mais maintenant, ce sont mes bêtes et ma terre, j'ai réalisé ce que j'avais toujours voulu faire". Dans son entreprise, il a bénéficié d'aides de l'État, de la Région et du Conseil général(*). Jean-Luc n'est pas d'un naturel à se plaindre, même si le métier est très dur. Célibataire, il conduit seul une exploitation de 75 ha pour 30 vaches laitières (quota de 250 000 litres). Autant dire qu'il ne compte pas ses heures. "En un an, je me suis autorisé un jour et demi de congés, pour aller à un mariage...". Quant à ses revenus, ils restent pour l'instant très modestes : "Même si le cours du lait s'est un peu stabilisé, je ne parviens pas à dégager un Smic, car en plus du prêt, il faut que je consolide ma trésorerie, c'est le nerf de la guerre.



BRUNO TORRELLIA

Mais je n'échangerais ma place pour rien au monde. Si c'était à refaire, je le referais...".

Lorsqu'on lui parle d'avenir, Jean-Luc reste confiant. "Il y aura sûrement des hauts et des bas, d'autres crises laitières, mais la consommation mondiale se développe, il y aura toujours de la demande. Je suis convaincu qu'il y a encore un avenir pour les systèmes individuels d'exploitation, pour les fermes familiales, à condition que l'agriculteur ait la tête et les épaules solides et, pour ça, il faut qu'il aime son métier. Aujourd'hui, malgré les difficultés, je suis indépendant, libre, je travaille sur du vivant et j'ai une vraie qualité de vie. Je suis heureux". Ses projets pour 2011 ? "Devenir plus autonome pour l'alimentation du bétail en augmentant la part d'herbe et de trèfle. Et puis je voudrais me ménager un peu plus de temps libre, j'ai besoin de renouer avec une vraie vie sociale, c'est important".

Bernard Bossard

"Je me suis retrouvé avec 15 ans d'échéances sur le dos, mais maintenant, ce sont mes bêtes et ma terre. J'ai réalisé ce que j'avais toujours voulu faire".

(* Subvention au titre de l'aide départementale à l'installation des jeunes agriculteurs (50 % du coût de l'étude prévisionnelle d'installation) et prêt d'honneur sans intérêt (5 000 €) remboursable sur cinq ans après un différé de cinq ans.



BRUNO TORRELLIA

Les terre-neuvas

Les pionniers de la grande pêche

Cinq siècles de grande pêche ont marqué de leur empreinte notre histoire maritime. Moins glorifiée que la pêche à Islande, l'épopée terre-neuvère fut pourtant celle qui ouvrit la voie de la ruée vers la morue, dès le xv^e siècle. Voilà qui mérite un petit rappel. Les Islandais attendront leur tour, dans notre prochain numéro.

L'histoire est comme la mémoire, elle est parfois injustement sélective. Il en est ainsi de celle de la grande pêche en Côtes d'Armor, essentiellement focalisée sur Paimpol et la pêche à Islande : Pierre Loti et son roman *Pêcheur d'Islande*, plusieurs fois porté à l'écran, et la chanson *La Paimpolaise*, de Théodore Botrel, y ont largement contribué. Ainsi, la "pêche à Islande", comme on disait à l'époque, qui ne commença qu'après 1850, a failli occulter un autre pan de notre histoire maritime : l'aventure terre-neuvère, commencée près de quatre siècles plus tôt. *"Les terre-neuvas ont été victimes d'un véritable déni de mémoire*, explique l'historien et romancier binicais Christian Querré⁽¹⁾. *Pourtant, ils ont payé un très lourd tribut - plusieurs milliers de morts - à une activité qui fut déterminante pour notre économie"*.

L'histoire de la grande pêche à Terre-Neuve remonte à l'époque des grandes découvertes. Elle la précède même, si l'on se réfère aux écrits de moines de l'abbaye de Beauport faisant état de pêcheurs bréhatins fréquentant les eaux poissonneuses de Terre-Neuve dès 1450... un demi-siècle avant que l'on attribue officiellement au navigateur génois Giovanni Caboto la découverte de cette île au large du Canada, à près de 4 000 km de nos côtes. L'hypothèse la plus probable est que nos pêcheurs auraient suivi le déplacement progressif des bancs de morue. Autrefois présent en Manche et en mer du Nord, le précieux poisson aurait suivi la modification des courants marins,

s'éloignant progressivement de nos côtes pour aller frayer dans l'Atlantique Nord. L'aventure était certes risquée, mais elle valait son pesant d'or. En effet, le marché était florissant dans une Europe où l'église imposait plus de 150 jours "maigres" (interdiction de manger de la viande) par an.

Quand les paysans se firent marins

On dispose de peu de témoignages sur les débuts de la grande pêche, les premiers registres d'inscription maritime ne remontant qu'à la fin du xviii^e siècle. Mais l'historien Charles de La Morandière⁽²⁾, évoque une véritable *"Ruée vers les Terres-Neuves à partir de 1510, qui amena presque tous les ports de la Manche et de l'Atlantique à faire de l'armement terre-neuvier"*. À partir de la moitié du xvii^e siècle, certains ports cossu-tarmoricains, essentiellement Binic et Saint-Brieuc, en font leur spécialité, entraînant alentour l'éclosion d'une multitude d'activités : réparation navale, corderies, forges, quincailleries, avitaillement des navires, cabarets... Le métier de marin attire des milliers de paysans qui viennent - souvent de loin dans l'arrière-pays - s'enrôler pour des campagnes qui durent de mars à octobre, laissant à leurs épouses la charge des travaux de la ferme. Il faut dire qu'ils gagnent en six à huit mois de mer au moins le double du salaire annuel d'un journalier agricole.



COLLECTION PARTICULIÈRE

Binic et Saint-Brieuc étaient les

"La pêche à Terre-Neuve connaîtra son âge d'or à partir de la fin du xviii^e siècle, indique Christian Querré. En 1786, il y avait 36 navires terre-neuvers immatriculés en baie de Saint-Brieuc. Puis, après un net ralentissement sous la Révolution et l'Empire, il a fallu attendre 1815 pour voir une reprise de l'activité, reprise fulgurante puisqu'en 1822, les Côtes du Nord comptaient 2 600 terre-neuvas - plus qu'à Saint-Malo - et ce chiffre atteignit son apogée en 1842, avec 78 navires et 3 860 marins ! Les principaux ports terre-neuvers étaient Binic et Saint-Brieuc, avec 31 navires chacun, suivis de loin par Le Portrieux (9 navires) et Paimpol (7 navires)".

Sur les conditions de vie à bord, dire qu'elles étaient dures est un euphémisme. *"Il y avait de très nombreuses maladies comme la rougeole, la tuberculose, la pneumonie, le scorbut qu'on appelait aussi la peste des mers, poursuit Christian Querré. Et puis il y avait les*

Un apport économique majeur



COLLECTION PARTICULIÈRE

Chaque année au mois de mars, la bénédiction des bateaux avant leur départ faisait l'objet de gigantesques cérémonies comme ici à Binic.



COLLECTION PARTICULIÈRE

On pêche tant que "ça donne", jusqu'à 16 h par jour. Le doris, surchargé de poissons (jusqu'à une tonne), peut être envoyé par le fond à la moindre petite lame.



Bien plus imposants que les goélettes islandaises, les grands trois-mâts terre-neuviens peuvent embarquer jusqu'à 80 hommes d'équipage.



COLLECTION PARTICULIÈRE

D.R.

Départ de doris pour la pêche errante. Les doris pouvaient s'éloigner jusqu'à environ 7 km de leur bateau d'attache. On estime qu'une centaine de ces frêles embarcations, surprises notamment par la brume, disparaissaient corps et biens lors de chaque campagne.



COLLECTION PARTICULIÈRE

deux grands ports terre-neuviens

maladies de peau et les blessures - piqûres d'hameçons, coupures lors de l'habillage (découpe) du poisson - qui s'infectaient et se soldaient souvent par l'amputation d'un doigt ou d'une phalange. Le capitaine ou son second faisaient office de médecin de bord, avec une trousse de soins rudimentaire et un petit manuel de secourisme qu'on appelait le 'médecin de papier'. Lorsque les Œuvres de mer commencèrent à envoyer des navires hôpitaux à Terre-Neuve à partir de la moitié du XIX^e siècle, les médecins ont commencé à témoigner, notant par exemple l'odeur infecte qui se dégageait du poste d'équipage, à la fois dortoir, salle de repos et réfectoire. Il n'y avait pas d'eau douce pour se laver. On disait que le marin enfilait son pantalon à l'embarquement pour ne le retirer qu'à son retour de campagne. Sans parler des dégâts de l'alcool, à tel point qu'au début du XIX^e siècle, l'administration s'est mise à contrôler les quantités embarquées au départ des campagnes".

De la pêche à la côte à la pêche errante

Les conditions de vie variaient aussi en fonction de la technique de pêche utilisée. Aux débuts de la grande pêche, une fois arrivés à Terre-Neuve, les bateaux mouillaient dans une anse, à proximité d'une plage de galets. Alors qu'une partie de l'équipage pêchait à bord de chaloupes, les "graviers", de jeunes adolescents - voire des enfants⁽³⁾ - débarqués à terre (où ils vivaient dans des cabanes) pendant toute la campagne, étaient chargés de préparer, saler et faire sécher le poisson sur les galets. Cette technique fut ensuite supplantée, à partir de la fin du XVIII^e siècle, par la pêche errante. Le bateau jetait l'ancre en pleine mer, sur un banc, et soit les marins pêchaient directement depuis le bateau, soit ils

partaient jeter leurs lignes à bord de chaloupes ou de doris (barques à fond plat, plus stables que les chaloupes) dans un rayon d'environ 7 km autour du bateau. "Les marins préféraient la pêche à la côte, précise Christian Querré. C'était moins pénible, ils pouvaient aller à terre faire des pauses, se laver, faire soigner leurs blessures... alors qu'à la pêche errante, ils ne voyaient pas la côte et, une fois sur le banc, ils pêchaient tant que ça 'donnait', jusqu'à 16 h par jour. Cette technique était aussi beaucoup plus dangereuse, les risques de naufrage étaient forcément plus grands et beaucoup de doris, surpris par la brume, ne retrouvèrent jamais leur bateau d'attache (lire ci-contre)".

Cette évocation historique, forcément incomplète, ne couvre, précisons-le, que la période où nos ports armaient exclusivement pour Terre-Neuve, c'est-à-dire jusqu'aux années 1850 et l'essor de la pêche à Islande. Les campagnes à Terre-Neuve n'en disparurent pas pour autant du jour au lendemain. "Elles continuèrent jusqu'aux années 1920, indique Christian Querré, mais plusieurs facteurs ont provoqué leur déclin. La raréfaction des poissons, la concurrence des bateaux à vapeur (Dunkerque, Saint-Malo), alors que nos armateurs continuaient à armer des voiliers, et enfin une convention franco-britannique qui, en 1905, supprima le "French-shore", cette immense bande côtière de Terre-Neuve jusque-là réservée aux pêcheurs français".

Bernard Bossard

- (1) Auteur de *La grande aventure des terre-neuvas de la baie de Saint-Brieuc*. Ed. du Dahin (épuisé).
- (2) *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale*. Ed. Maisonneuve et Larose.
- (3) L'âge minimum d'embarquement est fixé à 8 ans en 1841, puis à 10 ans en 1874 et à 15 ans à partir de 1907.

Des milliers de disparus

Impossible d'établir un bilan précis des pertes humaines liées à la pêche à Terre-Neuve. Mais elle aura à coup sûr coûté la vie à plusieurs milliers d'hommes. Les trois-mâts terre-neuviens embarquaient entre 60 et 80 marins, contre une trentaine sur les goélettes islandaises : les naufrages, qui émaillaient chaque campagne, étaient donc plus meurtriers. Premier ennemi des capitaines : les glaces dérivantes et les icebergs qui coulèrent plus d'un bateau. À ce propos une anecdote extraordinaire alimenta longtemps les récits de marins : celle du bateau paimpolais "La ville du Havre" qui, en 1841, heurta un iceberg. Les 63 hommes d'équipage ne trouvèrent leur salut qu'en sautant par-dessus bord pour se réfugier sur le bloc de glace où ils furent miraculeusement récupérés, 37 heures plus tard, par un autre navire. Autre cause de mortalité : la pêche errante à bord de chaloupes et de doris, ces frêles embarcations qui partaient en pêche depuis le bateau. Beaucoup se perdaient, notamment à cause de la brume, ou coulaient sous le poids excessif de leur chargement de morues. Certains récits parlent ainsi d'une centaine de doris perdus corps et biens chaque année.

Sur cotesdarmor.fr

Au catalogue de l'inventaire du patrimoine des communes littorales, consultable en ligne, l'ethnologue Guy Prigent a collecté un grand nombre de documents témoignant de la pêche à Terre-Neuve, notamment à Binic, Étables-sur-Mer, Pléneuf-Val-André, Plérin, Saint-Quay-Portrieux et Paimpol.



> Sur cotesdarmor.fr, en bas à droite de la page d'accueil, cliquez sur "Archives départementales", puis sur "Inventaire des communes du patrimoine des Côtes d'Armor".

Conférence Senior entreprise le 18 février

L'insertion économique des plus de 50 ans sera le thème d'une conférence organisée par Cap entreprises, en partenariat avec Côtes d'Armor développement et le Conseil général, le vendredi 18 février, de 10 h à 17 h, au Zoopôle de Ploufragan, salle Ispaia. Au programme : présentation de la situation des plus de 50 ans en Europe et singulièrement en France et en Bretagne, aperçus d'expériences irlandaises et anglaises, témoignages de créateurs français de plus de 50 ans. Cette conférence fait suite au lancement, en octobre dernier, du programme européen "Senior entreprise", qui a pour objectif d'améliorer l'insertion économique des plus de 50 ans et dont le Conseil général est l'un des dix observateurs. *Inscriptions à la conférence auprès de Cap entreprises*
> 02 96 76 63 63
m.alcantara@inno-group.com



pour voir une vidéo présentant des entrepreneurs Costarmoricains de plus de 50 ans

Après 35 ans dans des groupes internationaux où il dirigea plusieurs filiales spécialisées dans le financement de matériel informatique, Pascal Janssen a repris Adexium il y a près de sept ans, faisant passer l'entreprise de six à 25 salariés.

Lamballe

Adexium prête sa voix aux entreprises

Le 18 février, à Ploufragan, se tient une conférence sur le thème de l'insertion économique des plus de 50 ans, notamment par la création et la reprise d'entreprises (lire ci-contre). Pascal Janssen, 57 ans, à la tête d'Adexium (*), un centre d'accueil téléphonique à Lamballe, devrait y intervenir.

“*Rollex France bonjour*”. Non, nous ne sommes pas chez le célèbre fabricant de montres, mais bien à Lamballe. Et la voix qui parle est celle d'une salariée d'Adexium. Un peu plus loin, une autre personne fixe un rendez-vous pour un ostéopathe. “*Nous sommes le standard externalisé de professions libérales et d'entreprises*”, résume Pascal Janssen, qui a repris la société il y a près de sept ans. Celle-ci comptait alors six salariés. Ils sont désormais 25. “*Historiquement, l'entreprise s'était spécialisée dans les professions libérales, aspect que j'ai continué à développer tout en diversifiant vers les entreprises*”. Outre Rollex, on peut citer Siemens, Osrarn, Le Gouessant... Au total, professions libérales et entreprises incluses, Adexium ne revendique pas moins de 400 clients, pour 2000 appels par jour. Et ce 24 h sur 24, sept jours sur sept, jours fériés inclus.

Horaires atypiques

Dans certains cas, l'entreprise prend en charge tous les appels entrants du client. Dans d'autres, elle intervient en

relais des équipes internes, plus particulièrement sur les horaires atypiques. Une situation fréquente dans le domaine médical, où prévaut la notion d'urgence, mais aussi dans certaines entreprises, à l'instar de Siemens. “*Nous assurons l'accueil téléphonique de leur hotline pour les équipements de surveillance dans des hôpitaux ou des ministères. Si le PC sécurité constate un problème sur un outil de surveillance, il nous appelle, on regarde si le dépannage de nuit est prévu dans le contrat et on fait alors intervenir un technicien*”, explique le directeur d'Adexium, tout en précisant qu'à l'époque du “*zapping*”, il est de toute manière dans l'intérêt des entreprises de rester proches de leurs clients en offrant un accueil 24 h sur 24.

Autre argument avancé : celui de la productivité. “*Je dis aux dirigeants qu'il est préférable qu'ils confient à leurs collaborateurs leurs vraies missions productives en les déchargeant des tâches à faible valeur ajoutée, comme des appels téléphoniques faisant perdre un temps considérable*”.

Et pour ce qui est du domaine médical, Pascal Janssen attribue trois avantages à l'externalisation : “*Nous répondons de 8 h du matin à 8 h du soir, samedi inclus. En outre, cela coûte moins cher et ne mobilise*

“Je suis venu ici en ne connaissant personne”

pas d'espace dans le cabinet”. Ce qui veut dire aussi que les personnes chargées de l'accueil téléphonique doivent être particu-

lièrement bien formées, pour identifier les urgences, etc. “*Avec l'accueil médical, vous êtes d'emblée dans la prise en charge, il faut être à l'écoute. Nous avons même un médecin qui nous paie plus cher pour être une oreille et passer du temps avec ses patients*”.

Avant de reprendre et de développer Adexium, Pascal Janssen a passé 35 ans dans des groupes internationaux, “*essentiellement dans le domaine du financement de matériel informatique destiné aux entreprises, par des opérations de crédit, de crédit-bail et de location*”. Chaque nouveau poste l'a amené à créer et à diriger une filiale dédiée à cette activité. Le dernier en date le conduit à prendre la direction d'une filiale de BNP Paribas, où il dirigea quelque 300 personnes. Mais à 50 ans, le voilà au chômage, suite à “*des divergences de points de vue*” avec sa direction. Pas question pour autant de baisser les bras. Trois mois plus tard, après avoir identifié des entreprises à reprendre, il arrive en Bretagne, bien qu'il ait passé 50 ans de sa vie à Paris. “*J'ai plongé, je suis venu ici en ne connaissant personne*”. Une capacité de rebond qu'il explique par son parcours. “*J'ai passé ma vie professionnelle à créer des filiales, il a fallu à chaque fois relever un nouveau challenge*”. Ce qu'il continue d'ailleurs à faire aujourd'hui. En effet, Adexium s'est lancé depuis peu dans l'activité de centre d'affaires, avec mise à disposition de bureaux et d'un secrétariat.

Laurent Le Baut

(*) En 2006 Adexium a bénéficié de l'aide Créarmor du Département pour un montant de 8000 € et en 2010, d'une aide à l'acquisition de bâtiment (43 526 €).



THÉRIER/JÉANDOT

Agences locales de l'énergie

Des spécialistes aux côtés du Département

Il existe deux agences locales de l'énergie dans les Côtes d'Armor : l'agence locale de l'énergie du pays de Saint-Brieuc, inaugurée à l'automne dernier, et l'Alecob qui intervient en Centre Ouest Bretagne. Ces deux agences proposent aux communes un bilan énergétique de leur patrimoine et un accompagnement vers une meilleure maîtrise de leurs dépenses énergétiques. Elles s'adressent aussi aux particuliers à travers une information gratuite sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Toutes deux se voient également confier des missions de conseil et d'instruction de dossiers



THIERRY JEANDOT

de la part du Conseil général. Notamment en ce qui concerne les lieux d'hébergement touristique. En effet, le Département conditionne ses aides au respect de critères de développement durable. Les porteurs de projets touristiques faisant appel à lui doivent ainsi respecter un certain nom-

bre de critères en matière de gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets. Autant d'aspects dont l'évaluation est déléguée aux deux agences locales de l'énergie. Autre mission qui leur est confiée : le diagnostic énergétique dans les boulangeries (rendu obligatoire pour toute aide aux travaux

du Conseil général), ou encore l'instruction des dossiers de subvention pour l'achat, par les particuliers, de chauffe-eau solaires individuels et de systèmes solaires combinés.

Agence locale de l'énergie du pays de Saint-Brieuc

> 02 96 52 15 70

Alecob

> 02 98 99 27 80

Ménages les plus modestes

Une aide pour devenir propriétaire

L'accession à la propriété n'est pas chose facile, surtout pour les ménages les plus modestes. C'est la raison pour laquelle le Département, via sa politique d'aide à l'accession sociale à la propriété, accorde une subvention forfaitaire de 2 000 € aux ménages obtenant un prêt à taux zéro et dont les ressources ne dépassent pas les plafonds du prêt à taux zéro avec un abattement de

30 %. À titre d'exemple, pour un ménage de quatre personnes, le plafond de revenus (revenu fiscal de référence N-1) est de 28 342 €. Reste que pour limiter les effets de seuil, une subvention de 1 500 € peut être accordée lorsque les plafonds de revenus sont dépassés de 5 % maximum. L'acquisition, d'un coût total maximum de 130 000 € (frais de notaire compris), ne doit pas être



THIERRY JEANDOT

réalisée à la date du dépôt de dossier de demande de subvention.

Service logement du Département

> 02 96 62 46 38



BRUNO TORRUBIA

Le Département soutient les créateurs de micro-entreprises par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum de 3 050 €, versée en

Entrepreneurs individuels

35 micro-entreprises soutenues

deux fois, à un an d'intervalle. Sont concernées : les personnes allocataires des minima sociaux (allocation sociale de solidarité, RSA) et les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans qui créent leur propre activité dans les domaines de l'artisanat et du commerce. L'aide est conditionnée à un accompagnement par une structure agréée : Adie (Association pour le droit à l'initiative économique), la Boutique de gestion, la coopéra-

tive d'activités et d'emploi Avant-Premières, la Chambre de commerce, la Chambre de métiers, etc. C'est ainsi par exemple que la prime de 3 050 € vient s'ajouter aux micro-crédits - des prêts d'un montant maximum de 15 000 € - que l'Adie accorde aux personnes exclues du circuit bancaire classique. En 2010, le Conseil général a financé 35 micro-entreprises.

Service emploi du Département

> 02 96 62 46 24

Coup de pouce aux cybercommunes

Le Conseil général apporte des subventions pour l'achat de matériel informatique. Une aide s'adressant aux communes, aux communautés de communes et aux structures associatives formant aux nouvelles technologies. C'est ainsi qu'une subvention de 2 874 € vient d'être attribuée à la commune de Saint-Clet pour le renouvellement du matériel de son club informatique et l'équipement de sa nouvelle médiathèque.

La vallée de Diane un espace à préserver

La vallée de Diane, dans les communes de Plurien et de Fréhel, est un espace naturel de grande valeur patrimoniale. On y trouve des frénaises de ravins, des chenaies sèches à garance voyageuse... Aussi, s'amorce une réflexion pour la mise en valeur et la préservation du site. Elle doit commencer par une étude de diagnostic dont le montant est évalué à 12 000 €. Au titre de sa politique de mise en valeur et de diagnostic écologique des sites naturels, le Département accorde une aide de 3 000 € à la commune de Plurien, maître d'ouvrage du projet.



THIERRY JEANDOT

Bois énergie : aide aux études de faisabilité

Le Conseil général est partenaire du plan Bois énergie Bretagne élaboré avec l'Ademe, la Région et les trois autres départements bretons. C'est à ce titre qu'il subventionne, à hauteur de 15 308 €, une étude de faisabilité lancée par Saint-Brieuc agglomération pour un projet bois énergie destiné à alimenter, en régie directe, les différents bâtiments publics regroupés dans le quartier de Brézillet : centre aquatique, palais des congrès, etc.

Voté du 24 au 28 janvier

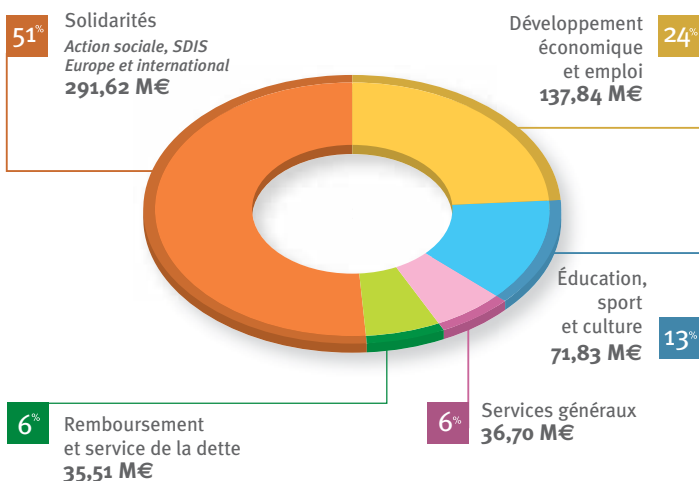
Un budget exigeant et s

Dans un contexte économique, social et budgétaire difficile, l'assemblée départementale a adopté fin janvier le budget 2011 du Département. Un budget rigoureux dans sa gestion qui permet au Conseil général de développer les services à tous les Costarmoricains, dont les plus fragilisés, et de maintenir un bon niveau d'investissements.

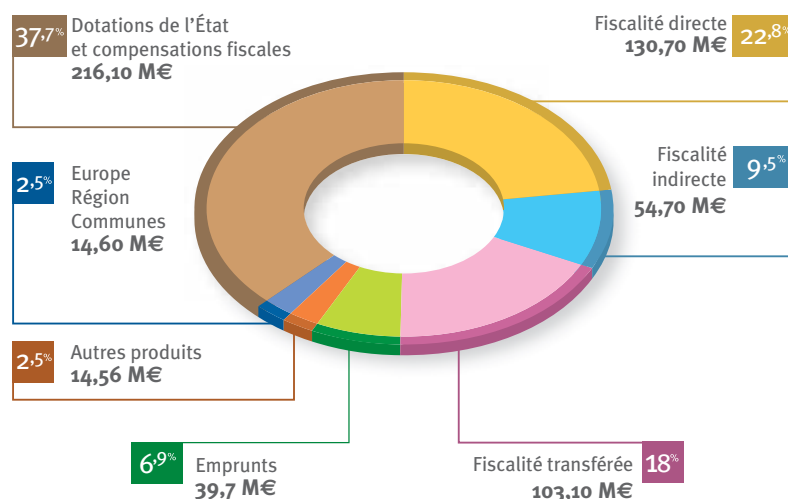


Le budget : 573,5 M€

Les dépenses



Les recettes



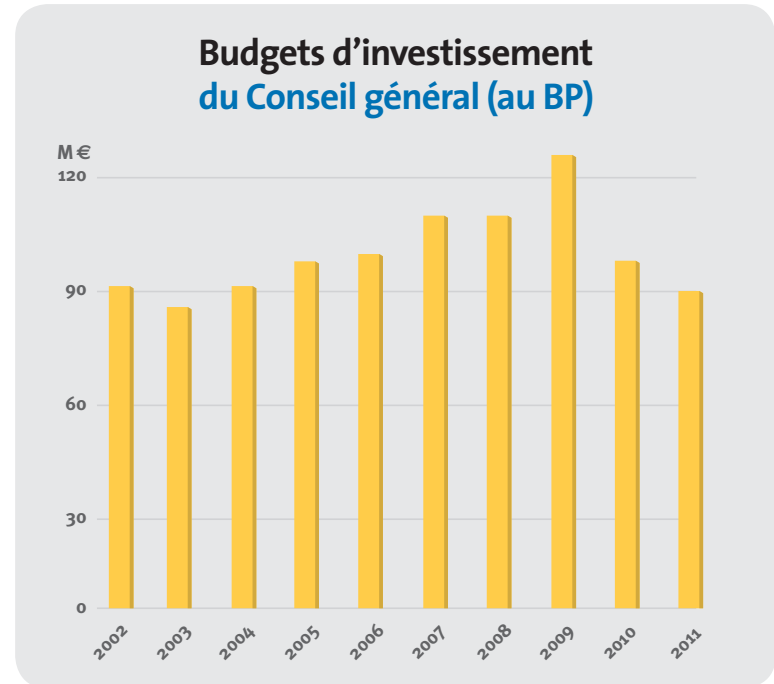
olidaire

On ne peut évoquer le budget départemental sans rappeler le contexte dans lequel il a été élaboré. Le paysage économique du département n'échappe pas à une tendance nationale qui demeure morose, la sortie de la crise de 2008 n'affichant pas pour l'heure une reprise réellement affirmée, notamment en matière de chômage. Globalement, les dépenses sociales du Département en direction des Costarmoricains – allocataires du RSA, personnes âgées, personnes handicapées – augmentent de 14 % en 2011, mais la contribution de l'État au financement de ces actions ne suit pas. Face à cette situation, le Conseil général continue sur la voie d'une gestion budgétaire rigoureuse qui se traduit par une maîtrise de la masse salariale et un niveau d'emprunt qui ne dégrade pas ses finances. À cela s'ajoute une légère reprise des droits de mutation (taxe perçue sur les transactions immobilières). Ces facteurs permettent au Département, d'une part de limiter

la hausse de la fiscalité départementale à 2 % (pour le seul foncier bâti), d'autre part de maintenir le cap de ses politiques en direction des Costarmoricains.

Investir dans des équipements publics, c'est aussi faire travailler les entreprises locales

Politiques de solidarités en premier lieu, qui mobilisent plus de la moitié du budget de fonctionnement; politiques de développement du service public départemental et d'aménagement du territoire ensuite, avec un volume d'investissements maintenu à un haut niveau: 90 M€. Ce choix de l'investissement public – particulièrement dans les collèges et les infrastructures routières – est d'autant plus légitime qu'il vient remplir les carnets de commandes de nos entreprises, contribuant à leur dynamisme et à la préservation d'emplois dans



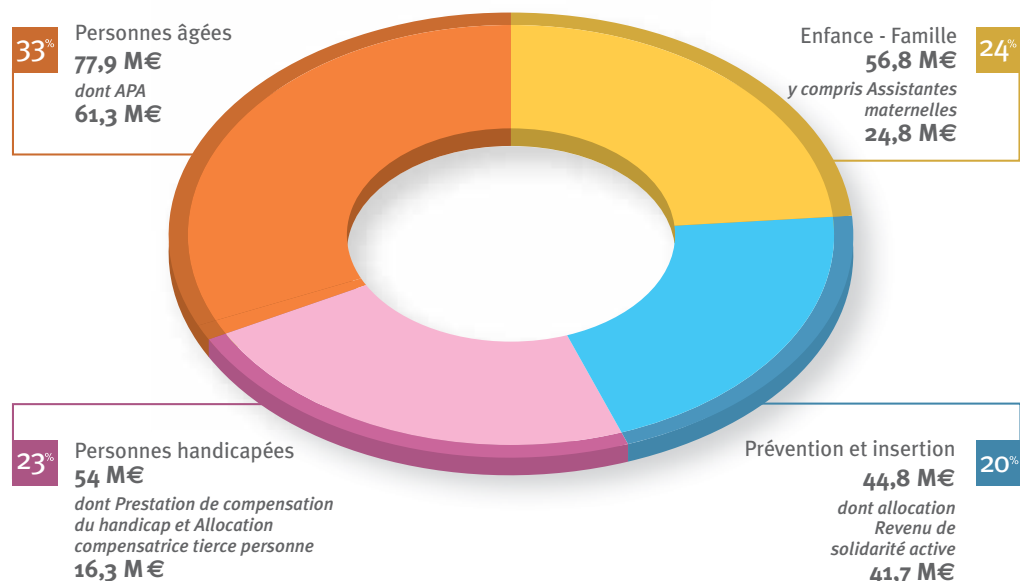
des secteurs clés de notre économie. Dans le même registre, il est utile de rappeler que les politiques de solidarités génèrent de leur côté plus de 11 000 emplois dans le secteur des services à personne. Enfin, l'effort en direction du monde associatif, acteur essentiel du dévelop-

pement social, éducatif, culturel et sportif de nos territoires, est maintenu, avec près de 24 millions de subventions à 1500 associations et le cofinancement de 360 emplois associatifs locaux. ■

Les solidarités au premier rang

Politique de protection de l'enfance et de la famille, prestations en direction des personnes handicapées (PCH), des personnes âgées (Apa) et des Costarmoricains en grande difficulté (RSA), services d'urgence (pompiers)... les politiques de solidarités mobilisent 235,9 M€, soit plus de la moitié du budget de fonctionnement. À elles seules, les trois allocations de solidarité (PCH, RSA, APA), représentent plus de 119 M€. Une charge financière d'autant plus lourde que l'État, qui s'était pourtant engagé à compenser à l'euro près le coût du RSA et de la PCH, doit à ce titre 25 M€ au Département pour la seule année 2011 (plus de 70 M€ depuis 2008). Pour autant, le Conseil général a su anticiper pour répondre présent sur le terrain de la solidarité nationale. ■

L'action sociale : 233,5 M€



À Châtaudren-Plouagat

Le collège du XXI^e siècle

Les travaux du nouveau collège de Châtaudren-Plouagat viennent de démarrer. Venant répondre à la poussée démographique du secteur et au vieillissement du collège Kervizic, il inaugurerait une nouvelle génération de "collèges du XXI^e siècle", alliant confort et très basse consommation d'énergie. D'autres projets similaires sont d'ores et déjà programmés à Broons et Plancoët.



Le préau solaire, exposé au sud, produira une chaleur naturelle et gratuite ventilée dans tout le collège.

NUNCA ARCHITECTES

À Plouër-sur-Rance
Plancoët et Broons

Mis en œuvre l'an dernier par le Département, le plan pluriannuel d'investissements dans les collèges prend progressivement sa vitesse de croisière. Pour ne citer que les opérations les plus importantes, deux autres projets de construction de collèges neufs d'une capacité de 600 à 700 élèves sont en cours à Plancoët et à Broons. Pour ces deux projets, les concours d'architectes auront lieu cette année. Autre projet d'envergure, la restructuration du collège de Plouër-sur-Rance, dont le concours d'architectes a eu lieu, les études de conception devant être lancées cette année. Dix autres établissements, répartis sur l'ensemble du territoire, bénéficieront cette année de travaux d'adaptation pour répondre à des augmentations d'effectifs, ou de rénovations des isolations et des installations techniques, pour réaliser des économies d'énergie. Le montant global des travaux dans les collèges s'élève à 14,9 M€ pour 2011.

“ Pour établir le cahier des charges, les services du Conseil général ont effectué un travail remarquable, en se posant les bonnes questions et en s'appuyant sur une analyse très pointue des points faibles constatés dans les 48 collèges publics du département. Ils ont su prendre du recul et réfléchir, au-delà des économies d'énergie, à la façon de concilier développement durable, bâtiment basse consommation (BBC) et organisation interne d'un collège”, explique Pierre Béout, responsable du cabinet d'architecture briochin Nunc, qui a eu à cœur de relever le défi. Un pari gagnant, puisque c'est son équipe qui, en novembre 2009, a remporté le concours d'architectes du nouveau collège de Châtaudren-Plouagat, dont les travaux de terrassement et de gros œuvre ont démarré en décembre dernier à Plouagat. Il faut dire que ce cabinet suit de très près – et



THIBERT/ÉANDOT

Pierre Béout, qui a orchestré le projet architectural, et sa collaboratrice Valérie Huicq, activement investie dans ce dossier.

depuis longtemps – ce qui se fait de mieux en matière de bâtiments BBC. “On essaye de prendre exemple sur des pays comme l'Autriche ou la Suisse, qui ont beaucoup d'avance en la matière. Et nous avons déjà réalisé pas mal d'écoles en Côtes d'Armor, à Ploufragan, Plouaret, Quévert, Corseul, Trémeloir ou Plédran (en cours), mais c'est notre premier collège. L'objectif assigné par le Conseil général est clair : il faut que ce collège soit le 'grand frère', la référence pour les autres projets de reconstruction programmés à Broons et Plancoët”.

Une fois son projet retenu, Pierre Béout l'a présenté à la communauté éducative du collège Kervizic de Châtaudren. “Les enseignants nous ont permis d'affiner le projet pour mieux prendre en compte leurs attentes”, poursuit l'architecte. Un projet totalement révolutionnaire au regard des établissements construits dans les années 1970.

Une consommation
énergétique divisée par 10

“Pour la plupart des gens, il est difficile d'imaginer un établissement sans une chaudière. Pourtant, il n'y en aura pas”. En fait, les principales sources de chauffage seront d'une part un préau solaire exposé plein sud, d'autre part la chaleur dégagée dans les classes par

les élèves. “La première étape de notre démarche a été de définir l'orientation des bâtiments. Celui regroupant la quasi-totalité des classes est orienté nord-est/nord-ouest. Cela permet une luminosité régulière des classes tout au long de la journée et évite la surchauffe et l'éblouissement par temps ensoleillé. Bénéficiant d'une étanchéité maximale, les classes seront

chauffées par la chaleur des élèves et par un système de ventilation double flux communiquant avec le préau solaire qui sert de stock à chaleur pour tout le collège”. On notera que ce préau sera équipé de panneaux photovoltaïques produisant 30 000 kW par an, revendus à EDF.

Outre l'orientation, l'isolation est primordiale. “Seules les structures porteuses sont en béton. Tout l'habillage du collège est en bois, matériau noble, écologique et isolant, auquel nous ajoutons 20 cm d'isolant en ouate de cellulose (40 cm pour la toiture). Au final, précise Pierre Béout, la consommation énergétique du collège sera 10 fois inférieure à celle de l'actuel collège de Châtaudren, une performance qui va bien au-delà des normes BBC”. L'établissement, d'une capacité de 600 élèves (contre 300 pour le collège Kervizic) ouvrira ses portes à la rentrée 2012, pour un investissement global de 15 M€.

Bernard Bossard

À Trégastel, une génération tendue vers l'autre

Les jeunes innoveront, étonneront...

Chaque année, le Conseil général soutient près de 200 projets de jeunes. Atout et enjeu fort pour notre département, le dynamisme et l'enthousiasme des jeunes Costarmoricains s'expriment souvent au travers d'actions innovantes et étonnantes. À la tête de l'association Des Figures, trois jeunes filles de Trégastel en sont une des illustrations.

“ La partie de mon corps que je préfère ? Bah, c'est p'têt mes mains, parce qu'elles ont toujours travaillé, elles savent... ” C'est pour recueillir ces paroles d'Yvette parmi tant d'autres que Lucie Lemaître, Nelly Sabbagh et Lucie Mulliez, âgées de 24 à 26 ans, se sont lancées dans un projet un peu fou : partir à la rencontre du “Peuple des mamies” par le GR 34. Pourquoi ce peuple ? Pourquoi ce chemin ? “Parce que nous voulions partir à la rencontre de l'autre”, explique Lucie Lemaître. *Avoir une approche créative, anthropologique et artistique de ces femmes. Évidemment, nous aurions pu partir chercher de l'exotisme à l'autre bout du monde. Mais pour nous, les vieilles femmes sont exotiques et on peut voyager là où on habite*.”

Alors, pourquoi ne pas partir à la rencontre de la génération de femmes la plus éloignée de la leur, afin de “mesurer le grand écart et les gémellités entre nos générations, nos singularités et nos ‘femmes’ respectives” ? Fraîchement diplômée de l'Institut d'études politiques pour l'une, photographe et documentariste titulaire d'un Master en arts du spectacle et études cinématographiques pour l'autre, et coordinatrice de projets culturels dans le cirque pour la dernière, il s'agissait de mettre en place un projet mûrement réfléchi, qui puisse s'inscrire dans un avenir pérenne. Un projet qui permettrait

également de casser les stéréotypes et de changer le regard porté sur cette génération.

“Se sentir reconnues nous a boostées”

“Nous avons bénéficié de subventions de la Direction départementale de la cohésion sociale, de la Ville de Rennes, de l'université Rennes 1 et du Conseil général”, poursuit Lucie. *C'était très important, car sans cela, notre projet n'aurait pu être mené à bien. Je savais que je pouvais obtenir des aides du Conseil général, car j'avais déjà été aidée lors d'un voyage en Inde pour mes études. Mais en dehors de l'aspect financier, se sentir reconnues par les institutions locales nous a permis de nous booster et de prendre confiance en nous*.”

Pendant trois semaines, en septembre 2010, les trois comparses ont donc parcouru le GR 34, de Kerity-Paimpol à Saint-Michel-en-Grève, faisant étape chez 13 mamies recommandées par des connaissances, glanant çà et là des heures de conversations, des photos et des portraits souvent forts.

De ce travail est né un livre d'une centaine de pages qui, s'il cherche encore son éditeur, est entièrement abouti dans sa partie technique. Et, poussant leur créativité jusqu'au bout, elles finalisent également un spectacle auquel participeront quelques-unes de ces mamies. Un parcours de huis clos qui offrira des haltes dans huit caravanes(*) où seront proposées installations sonores,

visuelles, mises en situation... “Une rencontre avec ces femmes qui dépendra entièrement du lien qui pourra naître avec le spectateur”, indique Lucie, angoissée du résultat final, mais dont

l'enthousiasme ne peut laisser présager que de bonnes choses. Enthousiaste mais les pieds sur terre.

Livre cherche éditeur!

En créant leur association, les jeunes femmes espèrent apporter une plus-value à leur territoire de vie et offrir un regard neuf sur d'autres “peuples”. “Sans vouloir changer le monde, on espère pouvoir continuer dans la même veine. Pourquoi pas sur les prostituées, les jeunes femmes enceintes”. Et en profiter pour créer leur métier... C'est tout ce qu'on leur souhaite!

Véronique Rolland

(*) Pour finaliser ce projet, l'association est en quête de caravanes que des propriétaires pourraient leur prêter pendant deux ou trois semaines. Le spectacle aura lieu lors du festival de cirque de Langueux, en avril prochain.



THIERRY JEANDOT

Lucie Lemaître (ci-dessus) et deux amies sont parties à la rencontre du “Peuple des mamies”.

Les projets des jeunes encouragés par le Département

Le Conseil général propose deux types d'aides aux projets des jeunes : d'une part, le Fonds d'intervention en faveur de la jeunesse, pour les 12-25 ans, d'un montant de 500 à 2000 €, réservé à un projet d'intérêt général en dehors du cadre scolaire ; d'autre part, le Pôle jeunesse à l'international propose des aides individuelles, entre 50 et 200 € par mois passé permettant aux moins de 26 ans de réaliser un projet de développement ou de solidarité internationale d'une durée minimale de trois semaines.

Renseignements au
 > 02 96 62 46 42



Association des Figures
 65 route de Lannion
 22710 Penvenan
 > 06 77 20 11 97
 > 06 32 07 46 52



NELLY SABBAGH

La création cinématographique en Côtes d'Armor

De la fiction au documentaire

Pour encourager la création, la diffuser auprès d'un large public et, du même coup, valoriser la culture locale, le Conseil général aide les artistes de tout poil. Musique, arts plastiques, théâtre, écriture, cinéma, tout est passé au crible du service culture du Département. Dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, plusieurs films abordant des thèmes très divers, ont ainsi vu le jour.



THIERRY JENADOT

Lors du tournage du film "Les frères Morvan".

Des actions tous azimuts

Le budget consacré au cinéma et à l'audiovisuel a été de 450 000 € en 2010 dont 120 000 € pour la création cinématographique et audiovisuelle, 30 000 € pour les actions en faveur du jeune public et 110 000 € pour les manifestations :

- 3^e édition de "Les Côtes d'Armor fêtent le cinéma".
- 3^e édition du festival documentaire de Mellionec.
- 9^e rencontres professionnelles documentaires Doc'ouest à Pléneuf-Val-André.
- 4^e édition de "L'œil vagabond", festival de films "Art et essai" pour le jeune public.
- 10^e édition du "Mois du film documentaire" dans tout le territoire costarmoricain.
- 2^e édition du festival de cinéma en milieu rural de Plouguenast.
- L'opération "Collège au cinéma" avec l'association UFFEJ Bretagne, l'Union française du film pour l'enfance et la jeunesse en Bretagne, touche plus de 6 000 élèves dans 40 collèges.
- L'opération "Ecole et cinéma", menée par l'association Double vue, concerne 10 000 élèves.

Du documentaire au film d'animation, tout est bon. "Nous menons une veille permanente sur les besoins du territoire et de ses acteurs, commence Arnaud Vigneron, "monsieur cinéma" du Conseil général. Les dispositifs d'aide s'adaptent régulièrement à l'évolution de la filière cinématographique et audiovisuelle. Il s'agit de promouvoir des œuvres courtes ou des web créations, d'auteurs ou de réalisateurs individuels ou collectifs des Côtes d'Armor, des projets dont le sujet est en lien avec le département".

Parmi les œuvres soutenues, citons *Du Vague à l'âme paysanne*, dans laquelle Jean-Jacques Rault rencontre des agriculteurs du secteur de Mellionec s'interrogeant sur l'avenir de leur métier. *Le jour de gloire* et *Le petit dragon*, sont

deux œuvres de Bruno Collet (lire également p32). Dans *La belle journée*, on suit le poète et écrivain Christian Prigent dans ses pérégrinations briochines (rendez-vous dans un prochain magazine); Sylvain Bouttet filme de jeunes épileptiques dans un poignant documentaire *Une enfance en absence*. Et Jérémy Véron, dans *Les Frères Morvan*, saisit sur le vif les trois frères, dans leur ferme de Botcol à Saint-Nicodème.

Valoriser le cinéma d'auteur

"La convention signée avec le Centre national de la cinématographie a donné un cadre à cette politique du Conseil général dès 2000", précise Arnaud. Depuis, nous avons mis en œuvre des festivals,

des rencontres professionnelles et des dispositifs d'éducation au cinéma pour les enfants et les jeunes. "Les aides aux films documen-



SYLVAIN BOUTTET

Christian Prigent en promenade dans la baie de Saint-Brieuc.



Les jeunes épileptiques ont une vie comme les autres.

taires et d'animation, fictions ou web créations vont de 3 000 à 12 000 €. La collectivité soutient aussi, en fonctionnement, les salles de cinéma associatives".

Pour le Département, valoriser le cinéma d'auteur, trop peu médiatisé, tous genres confondus, garantit une diversité de l'offre culturelle cinématographique. L'attribution des aides est entérinée par les élus après avis de la mission cinéma, et pour le soutien à la création, après avis du comité de lecture, composé de professionnels des filières cinématographiques et audiovisuels, d'un élu et d'un coordinateur.

Utiliser les compétences locales

Joëlle Robin

Saint-Brieuc - Violence dans le sport

Les Korrigans
sonnent la charge

Devant la multiplication des actes de violence dans le sport, le club de hockey sur glace de Saint-Brieuc, Les Korrigans, choisit de prendre les devants. Après la mise en place d'une charte du respect au sein du club, des formations démarrent ce mois-ci. Elles s'adressent aux entraîneurs de toutes les disciplines sportives. Coup d'envoi le 20 février.

“ La paix c'est toi qui la fais !”, “ Si tu veux être respecté commence par être respectable”, “ La vie est une école de volonté qui se nourrit d'enthousiasme et de dynamisme”. Ce sont là quelques-uns des slogans que l'on pouvait lire tout autour de la patinoire de Langueux, samedi 18 décembre, à l'occasion de la soirée pour le respect et la non-violence organisée par le club de hockey sur glace des Korrigans, en partenariat avec Saint-Brieuc agglomération⁽¹⁾.

Objectif de la soirée ? Présenter la charte du respect que le club fait désormais signer à chacun de ses licenciés, afin de lutter contre l'augmentation des actes de violence observée ces dernières années, au club comme ailleurs. Outre les coups portés en dehors des règles, ce sont des insultes à l'égard d'un coéquipier qui manque une action, des injures sur Facebook et par SMS, ou encore la bouteille de shampoing que l'on vide dans le sac du petit camarade... Autant de comportements que Les Korrigans sont bien décidés à voir disparaître. “Lorsqu'un de nos joueurs a envoyé promener son entraîneur, nous avons fait cette charte pour qu'il la signe. Le bureau a ensuite décidé de l'étendre à tous les licenciés”, explique Bruno Laporterie, membre des Korrigans et responsable du projet sur la non-violence.

Dix commandements

Ladite charte comprend dix commandements. Elle se veut simple et pratique. Commandement n°3 : “Encourager avant de râler, aider avant de critiquer. Parler avec respect. Garder un esprit d'équipe. Penser à aider ses coéquipiers, car tous les hockeyeurs sui-



THIERRY JEANDOT

sent leur force individuelle dans le collectif”. Voilà qui donne le ton. “Ce n'est pas l'armée que l'on veut, tient à préciser Bruno Laporterie.

On souhaite simplement qu'il y ait un minimum de respect. En outre, cela rejaillit au niveau sportif en favorisant la solidarité et l'esprit d'équipe. On espère aussi que ça les suive dans leur vie”.

Lors de cette soirée, les joueurs affichaient sur leur casque un autocollant où il était écrit : “Ne fais jamais à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse”. Toutes les équipes ont joué en même temps. “Mon plaisir a été de voir le regard des grands et des petits au moment de se saluer. Lors de la photo de groupe, on a vraiment senti quelque chose de fort”.

Et pour ne pas en rester là, Bruno Laporterie élabore un plan d'action, dont l'axe principal est la sensibilisation des entraîneurs et des éducateurs, tous sports confondus. “Nous voulons leur donner les outils pour

repérer la violence dans le sport et les aider à gérer les conflits, à créer un collectif”. Pour ce faire, il a consulté des personnes pouvant apporter un éclairage sur le sujet : dirigeants de diverses disciplines, psychologues du sport, victimologues, etc. De ce travail vont naître des formations. Elles s'adressent, dans un premier temps, aux éducateurs sportifs et aux entraîneurs de l'agglomération briochine, puis éventuellement du département. “L'idée est de constituer des groupes avec les entraîneurs, de recueillir l'expérience de chacun et d'en faire bénéficier tous les autres”. La première rencontre⁽²⁾ se tiendra le 20 février.

Laurent Le Baut

Bruno Laporterie, responsable du projet sur la non-violence.



THIERRY JEANDOT

Seul club de hockey sur glace du département, les Korrigans de Saint-Brieuc et ses 112 licenciés s'investissent contre la violence dans le sport.

⁽¹⁾ À voir sur Armor TV, un sujet de quelques minutes sur cette soirée, dans l'émission Sports d'Armor du 20 au 26 décembre (rubrique sites émissions/Sports d'Armor).

⁽²⁾ D'une durée de deux heures, elle devrait avoir lieu à la patinoire de Langueux. Renseignements auprès de Bruno Laporterie, tél. 06 22 31 47 39.

Eolien offshore**Quels enjeux pour la Bretagne et le département ?**

Le 13 septembre, le préfet de Région désignait une zone de 190 km² en baie de Saint-Brieuc destinée à accueillir un parc éolien offshore de 100 éoliennes, pour une puissance installée de 500 MW. Le point sur les enjeux liés à ce projet avec Philippe Marchand, directeur du centre Ifremer de Brest, et Guy Jourden, tous deux rapporteurs d'une étude du CESER (*) sur les énergies marines en Bretagne.

Rappel des faits: l'État va lancer un premier appel d'offres pour l'installation de 3 000 MW d'éolien offshore au large des côtes françaises. Mais avant cela, restait à déterminer les zones d'implantation. Trois sites étaient présentés en Bretagne: l'un en baie de Saint-Brieuc et deux autres à proximité de Groix et de Saint-Malo. Le 13 septembre, le préfet de Région annonçait que l'implantation du futur parc éolien se ferait en baie de Saint-Brieuc, dans une zone élargie de 190 km² comprenant une partie sud - initialement définie par l'État -, une zone nord proposée par le comité régional des pêches et une zone intermédiaire fédérant l'ensemble.

Magazine Côtes d'Armor: La zone définie en baie de Saint-Brieuc vous semble-t-elle pertinente?

Philippe Marchand: La baie de Saint-Brieuc est une zone favorable parce que assez ventée, avec une profondeur d'une vingtaine de mètres à dix kilomètres de la côte, alors qu'au large du Finistère par exemple, il n'y a pas de zones propices pour installer de l'éolien posé, vu que ça descend très vite en mer. Mais la partie nord de la zone proposée en baie de Saint-Brieuc est extrêmement limite, car l'implantation d'éoliennes posées au-delà de 30 à 40 mètres de profondeur est un non-sens économique dans l'état actuel de la technologie. Une

éolienne de 5 MW, c'est un colis de 300 tonnes perché à 100 mètres au-dessus de l'eau. Dans cette zone nord, on risque d'augmenter considérablement le coût des fondations par rapport à une profondeur raisonnable de l'ordre de la vingtaine de mètres.

Ce n'est pas techniquement impossible, mais il faut qu'il y ait un sens au niveau économique.

Guy Jourden: La zone de Groix était aussi intéressante, sauf que pour l'instant c'est

une zone militaire, tout en sachant que cela peut évoluer en fonction de l'intérêt national. Quant à la zone de Saint-Malo, le préfet de Région a bien expliqué que ce n'était pas parce que l'on avait mis les 500 MW en baie de Saint-Brieuc qu'elle était totalement abandonnée.

Côtes d'Armor: À partir de quand ce parc éolien pourrait-il voir le jour?

P.M.: À partir du moment où l'appel d'offres de l'État est lancé, les opérateurs doivent rendre leur copie dans l'année qui suit et dire quel serait le prix de revient de leur kWh. Il semblerait que le prix de rachat du kWh puisse varier selon les zones en France, ceci afin d'éviter les effets d'aubaine. En tout état de cause, passées les périodes d'instructions et d'autorisations, la production ne démarrera pas avant 2015.

Côtes d'Armor: Une puissance de 500 MW, concrètement, qu'est-ce que cela représente?

En Europe du nord, l'éolien offshore est déjà une réalité: Ici, le parc de Horns Rev 2 mis en service en 2009 au large des côtes danoises.

P.M.: L'usine marémotrice de la Rance, ce sont 250 MW installés. Elle fournit l'équivalent de la consommation électrique de la ville de Rennes sans ses extensions, soit 4 % de l'électricité consommée en Bretagne. Mais ce qui compte, ce sont les kWh délivrés dans le réseau. Il ne faut pas confondre la puissance installée et l'énergie produite. Une centrale nucléaire de 1 000 MW produit à peu près toute l'année. Si on retire la maintenance, cela représente 7 000 heures par an, là où l'éolien va produire 2 500 à 3 000 heures par an. Avec l'éolien offshore, l'intérêt est que les vents sont plus réguliers et plus puissants. On pense pouvoir récolter 20 à 30 % de plus qu'avec une éolienne de puissance équivalente à terre.

G.J.: En sachant aussi que l'objectif que se donne la Bretagne dans son pacte électrique est de parvenir à 1 000 MW d'éolien offshore en 2020.

PM: Il faut savoir que la Bretagne ne produit que 8 % de l'électricité qu'elle consomme. Avec cet objectif de 1 000 MW, on ne serait pas loin d'atteindre les 20 %.

L'avenir pourrait bien être aux éoliennes flottantes. Parmi les développements les plus avancés, le projet d'éolienne flottante Winflo porté par la société lorientaise Nass & Wind, en partenariat avec DCNS, Saipem, Ifremer, l'Ensta Bretagne et In Vivo Environnement. Un projet soutenu par l'État, via une subvention de 13,4 M€ au titre du programme des investissements d'avenir. Un premier démonstrateur sera construit en 2012 et testé en 2013-2014, au large de l'île de Groix.



LAURENT LE BAUT

Guy Jourden.



LAURENT LE BAUT

Philippe Marchand.



NASS & WIND

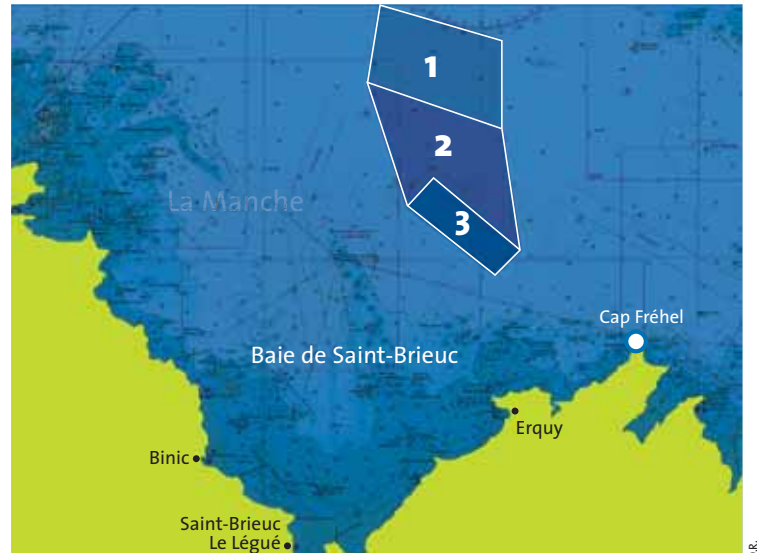




XAVIER FÉREY

La zone choisie par l'État pour l'implantation d'un parc éolien de 500 MW (100 éoliennes) en baie de Saint-Brieuc représente une surface de 190 km². Elle comprend :

- 1) une zone nord proposée par le comité régional des pêches,
- 2) une zone intermédiaire,
- 3) une partie sud initialement définie par l'État.



D.R.

à avoir une réserve de 700 MW disponible en périodes de pointes.

Côtes d'Armor: Reste aussi que ces projets éoliens posent des problèmes d'acceptabilité?

P.M.: Il va y avoir des recours. C'est la vraie question. Le projet éolien offshore proposé par Enertrag à Veulettes-sur-Mer a obtenu une autorisation de l'État en 2004. Six ans après, il n'y a toujours pas d'éoliennes en raison des différents recours. Donc, si l'État ne favorise pas l'intérêt public au-delà des intérêts privés, on n'avancera pas ou très lentement.

G.J.: Dans notre rapport, nous parlons d'appropriation collective plutôt que d'acceptabilité qui sous-

tend que l'on impose quelque chose. Il y a un travail d'explication à faire. Toute la population est concernée et pas seulement les usagers de la mer.

Côtes d'Armor: On parle d'éoliennes posées, mais où en sont les développements sur l'éolien flottant?

P.M.: Les éoliennes flottantes ont un intérêt quand on est au-delà de la limite économique envisageable pour l'éolien posé, c'est-à-dire au-delà des 50 mètres de profondeur. Pour l'instant, il y a juste une petite expérimentation au large de la Norvège. Les éoliennes flottantes ont un potentiel de développement important en France parce que, hormis en Manche, nous avons nos côtes qui descendent rapidement. On admet que la ressource en éolien flottant serait dix fois supérieure à celle de l'éolien offshore posé et que, si on utilisait la totalité du champ raisonnable en France, on pourrait fournir un tiers de

l'électricité du pays. Techniquement c'est faisable, même si économiquement c'est discutable. On peut citer le projet Winflo (voir ci-contre) porté par la société Nass&Wind avec l'objectif de faire un premier démonstrateur pour 2012. La DCNS participe au projet, car elle souhaite diversifier ses activités industrielles à moyen-long terme.

Côtes d'Armor: Plus globalement, quel est le potentiel de la Bretagne en matière d'énergies marines?

P.M.: La Bretagne a incontestablement le meilleur potentiel de France toutes énergies marines confondues. Outre le vent, nous avons l'énergie des courants, l'énergie de la houle... En France, si on utilisait à fond l'énergie de la houle, on pourrait satisfaire un tiers des besoins électriques du pays, sauf que l'on est encore très loin d'avoir une technologie économiquement mature. Nous pensons qu'il faut d'abord développer l'éolien posé dont la technologie est au point, tout en préparant le futur des hydrolennes, houlomotrices et éoliennes flottantes, au travers de démonstrateurs. À l'évidence, il y a une carte à jouer. Brest s'apprête ainsi à accueillir la plateforme nationale France énergies marines qui animera la recherche dans ce domaine et s'occupera des sites d'essais pour qualifier les différents démonstrateurs. Elle est en cours de montage. Ifremer en sera le chef de file avec une trentaine de partenaires, parmi lesquels de gros industriels comme Areva, Alstom, DCNS, ou encore Saipem. Nous allons concourir au grand emprunt à hauteur de 150 M€. Nous saurons en juin 2011 si nous réussissons dans cet appel d'offres. ■

Propos recueillis par Laurent Le Baut

La position du Département

“Le Conseil général a déjà affirmé que la priorité doit être donnée à la modération de notre consommation d'énergie, à commencer par celle d'électricité, ainsi qu'à l'investissement massif dans les énergies renouvelables, précise Claudy Lebreton. C'est la raison pour laquelle il s'est opposé au projet de centrale électrique sur le site de Ploufragan et qu'il est favorable, aujourd'hui, au développement d'un parc éolien offshore en baie de Saint-Brieuc. La décision finale concernant l'implantation de ce parc éolien appartient à l'Etat, mais la prise de position de la collectivité départementale est à la fois légitime et attendue. S'il est de l'intérêt supérieur de la Bretagne et du département des Côtes d'Armor de mettre en place une importante unité de production énergétique d'origine éolienne, son implantation ne pourra se faire sans un large consensus, et donc contre l'avis des pêcheurs. Il est par conséquent souhaitable que les lieux d'implantation des éoliennes retenus se situent dans les zones nord et intermédiaire, et que la zone sud soit préservée, permettant ainsi aux pêcheurs de coquilles Saint-Jacques de poursuivre leur activité dans de bonnes conditions”.

(*) Le CESER, Conseil économique, social et environnemental régional, est une assemblée consultative composée de représentants de la société civile. Il est chargé d'analyser les sujets relevant des compétences de la Région. Le rapport réalisé en 2009 sur les énergies marines en Bretagne est téléchargeable sur ceser-bretagne.fr ou disponible sur demande au 02 99 87 17 60.

Côtes d'Armor: Quelles sont les limites de l'éolien offshore?

P.M.: L'éolien est une énergie aléatoire, non prévisible. Or, les périodes de pointes de consommation interviennent souvent l'hiver lorsqu'il y a un anticyclone froid, sans vent. Deux possibilités: soit on se paie des turbines à gaz qui coûtent très cher et ne vont fonctionner que quelques semaines, soit on importe de l'électricité. La limite au développement de l'éolien est qu'au-delà d'une certaine quantité de puissance installée, il faut prévoir des centrales de pointes à gaz ou alors stocker, ce que l'on ne sait pas faire, hormis le stockage hydraulique.

G.J.: Mais c'est justement ce qui était prévu par EDF, en 1980, sur le site du lac de Guerlédan, en lien avec le projet de centrale de Plogoff. Il s'agissait de pomper de l'eau que l'on pouvait ensuite turbiner, de manière

Son *Petit dragon* a déjà remporté 35 prix internationaux et se trouve à l'affiche de l'opération Collège au cinéma. Bruno Collet, réalisateur rennais de films d'animation, né à Saint-Brieuc en 1965, démarre désormais l'écriture d'un premier long-métrage, sur le peintre Théodore Géricault. Rencontre.



Bruno Collet avec la marionnette de Bruce Lee, héros de son dernier film.

PHILIPPE JOSSELIN

Cinéma d'animation

Le coup de maître de Bruno Collet

Le bureau de Bruno Collet, dans les murs de la société de production Vivement lundi!, à Rennes, est un véritable cabinet de curiosités. Une tête de requin cohabite avec un bonzaï, un char d'assaut, une corne de brume... Au mur, sont accrochés les nombreux prix remportés lors de festivals internationaux. *Le Petit dragon*, sorti en 2009, figure en bonne place. Il faut dire que le court-métrage d'animation en est déjà à 35 récompenses internationales. Une première pour Bruno Collet, dont le précédent film, *Le jour de gloire*, avait déjà remporté 15 prix.

Le 25 mars sur Arte

Le Petit dragon, c'est l'histoire d'une poupée à l'effigie de Bruce Lee dans laquelle se réincarne l'esprit du célèbre acteur et maître d'art martial. Le film a participé à une centaine de festivals, est passé sur France 2, sur France 3, et sera diffusé le 25 mars dans le magazine *Court-circuit* sur Arte. Un succès que Bruno Collet explique en partie par la nature du personnage mis en scène. "Je savais que si le film n'était pas trop loupé, il allait bénéficier de l'aura de Bruce Lee. C'est une véritable icône. Tout le monde le connaît, même ceux qui n'ont pas vu ses films. Ce qui m'a aussi interpellé, c'est qu'il est le seul personnage vivant, avec Mohammed Ali, que l'on peut trouver dans les magasins de super héros, aux côtés de Batman ou de Spider-Man".

Le film est une commande faisant suite à un premier court-métrage, sorti en 2003, *Calypso is like so*, un pat-

chwork des séquences cultes de l'acteur américain Robert Mitchum. Deux ans plus tard, Jean-François Le Corre, directeur de Vivement lundi!, ainsi que deux autres producteurs, décident de lancer une collection sur des personnages mondialement connus. "Vu que j'avais fait le premier sans le savoir, on m'a proposé d'en réaliser un deuxième, raconte Bruno Collet. Mitchum étant assez statique, j'ai souhaité prendre l'inverse".

Le cinéma d'animation, Bruno Collet n'y est pas venu par les canaux habituels. Il fait ses études aux Beaux Arts de Rennes, où il obtient un diplôme en sculpture. "J'y ai rencontré Laurent Gorgiat qui travaillait à l'époque sur une commande pour la publicité. Il avait besoin de personnages en pâte à modeler qu'il m'a proposé de fabriquer. J'ai alors découvert tout le potentiel du cinéma d'animation. Laurent réalisait aussi une petite série pour laquelle j'ai commencé à écrire quelques scénarios".

C'est en 2000 que Bruno Collet sort *Le dos au mur*, son premier court-métrage. Le film est repéré à Cannes. C'est aussi une nouvelle vie qui commence. "Je me suis retrouvé à travailler avec 20 personnes s'efforçant de donner corps à ce que j'avais imaginé. On a pensé quelque chose, on l'a écrit et, d'un seul coup, il y a une équipe qui réalise vos rêves. C'est quelque chose d'assez magique que le cinéma". Et d'ajouter que ce qui le motive avant tout, c'est de "créer un univers et d'es-

sayer de traduire des sentiments avec des marionnettes".

Le dos au mur raconte l'histoire d'un arrêté bergère(*) en forme de petit personnage, objet inanimé s'il en est. "Tout bouge autour de lui, le temps passe, les peintures se patinent, le crêpi se délabre. Je raconte l'histoire d'un objet en faisant passer des sentiments. Je crois que cet amour pour les objets est lié à mon passé de sculpteur".

Par ce film et ceux qui suivent, Bruno Collet montre que le cinéma d'animation permet presque tout. "Il n'y a pas de limite, autant au niveau de l'histoire que de l'univers. On peut tout créer, on peut faire parler un arbre si on le souhaite. La seule limite est celle de l'imagination".

Son prochain défi? La réalisation d'un long métrage sur le peintre Théodore Géricault et le drame maritime représenté par son célèbre tableau, *Le radeau de la Méduse*. Trois à quatre ans de travail seront nécessaires à l'achèvement de ce film. Une œuvre destinée aux adolescents et aux adultes. Précision utile, car pour beaucoup, animation veut encore dire films pour enfants. Un a priori qui n'aurait pas que des inconvénients. "Du coup, les gens ne se protègent pas, ce qui permet de les toucher plus facilement". ■

Laurent Le Baut

(*) Pièce fixée à un mur sous le battant d'un volet.

Le Petit dragon dans les collèges

Le Petit dragon fait partie des films inscrits au dispositif départemental Collège au cinéma, porté par le Conseil général, et à travers lequel des milliers de jeunes Costarmoricaïns bénéficient d'une éducation au 7^e art, lors de projections organisées à leur intention une fois par trimestre. Tout au long de l'année scolaire, des rencontres ont lieu entre les collégiens du département et Bruno Collet, qui vient leur parler de son film. *Le Petit dragon* a également reçu le soutien financier du Conseil général (lire aussi en page 28).



Contact > leguide@cg22.fr

34 THÉÂTRE

La vie comme la vie

35 DÉBAT

Les lundis de Rosengart

37 PORTRAIT

Jean-Louis
Le Vallegant

36 SPECTACLE

Graines de swing

36 THÉÂTRE

Vous, les Périscopés

Partis pour un tour

MUSIQUE

Tremplin musical le 17 février

Le grand jour approche où les gagnants du troisième tremplin de *Partis pour un tour* vont monter sur scène. Pas facile de s'y retrouver dans le dédale du show-biz. Cette initiative à la "Golf Drouot", organisée par Itinéraires Bis et le Conseil général, est idéale pour aider les groupes de musique à se faire connaître. L'histoire a commencé le 24 novembre où dix projets ont été sélectionnés parmi 35 dossiers. Les dix nominés

ont été auditionnés les 17 et 18 décembre au Moulin à sons de Loudéac. Et sur les dix, quatre se produiront en concert public et gratuit à la salle des Villes-Moisan de Ploufragan, le jeudi 17 février, en partenariat avec la mairie de Ploufragan. Les groupes sont Bum-pkin Island, Krismenn, Since my accident et The Scarletins.

> 02 96 62 76 22
itinéraires-bis.org



Intimerrance

Où est Bernard Granger ?

Bernard Granger n'est pas toujours Où on l'attend. C'est au Québec qu'il a enregistré son dernier CD Où. Un album bien mûri et très abouti. Ces dernières années, il a beaucoup

œuvré pour l'association Cultures du cœur 22 en tant que membre du collectif Artadom. Sa vie artistique est dense, faite de théâtre, de musique, de spectacles de chansons et de lectures.



Parfois, il s'accompagne au piano dans un "one man show". Il est soutenu par le Conseil général.

> 06 42 55 71 96
<http://intimerrance.monsite.orange.fr>

CD

Avec Yal

Une Bretagne par les contours

Yann Lesacher, alias Yal, est illustrateur; les deux tomes d'*Une Bretagne par les contours* sont un cadeau du ciel: deux fois 130 pages de bonheur. Yal nous offre une multitude de dessins, pastels, aquarelles et esquisses et, à chaque page, une petite blague sous forme de BD. Humour et qualité artistique se mêlent sur les chemins de randonnée que Yann a parcourus - en particulier le GR 34 - et restitués à sa manière.



Éditions de Dahouët,
1 quai du mûrier,
22370 Pléneuf-Val-André
28 € le tome, en librairie,
office de tourisme
yal.over-blog.com

La culture bretonne

Anciennes plaintes de Bretagne

La culture populaire bretonne est encore bien vivante, entre autres par la musique mais surtout à travers la gwerz, une sorte de complainte. Françoise Morvan (qui a travaillé sur François-Marie Luzel et Armand Robin) et André Markowicz ont choisi une trentaine de textes qu'ils ont traduits pour ce livre de chants, bilingue breton français. Il nous donne une chronique saisissante de la vie en Bretagne avant la Révolution



française, qui nous parle souvent des femmes et de leur triste sort.

Éditions Ouest-France
17,90 €

LIVRES

Spectacles / Sorties

mercredi 2

DINAN

Kreiz Breizh Akademi # 3
(Musique traditionnelle Bretonne)
Labo - 20 h 30
> 02 98 33 95 47

vendredi 4

SAINT-BRIEUC

On n'échappe pas à son destin de Louis, Charles Sirjacq (théâtre)
Quai ouest - 20 h 30
> 02 96 61 37 29
> 06 15 69 01 95

Samedi 5

COLLINÉE

Numéro un oblige, d'Achille Grimaud (Récit d'animation)
Centre culturel Mosaïque - 20 h 30
> 02 96 31 47 67
PLANCOËT
Duo de guitares celtiques avec Gilles Le Bigot et Soig Siberil (concert)
SolenVal - 20 h 30
> 02 96 80 49 58

Dimanche 6

GUINGAMP

Kreiz Breizh Akademi # 3
(Musique traditionnelle Bretonne)
Théâtre du Champ-au-Roy - 17 h
> 02 98 33 95 47

Vendredi 11

SAINT-BRIEUC

On n'échappe pas à son destin de Louis-Charles Sirjacq (théâtre)
Quai ouest - 20 h 30
> 02 96 61 37 29
> 06 15 69 01 95

LANGUEUX

L'Iceberg par la compagnie l'Éolienne (Cirque chorégraphié)
Le Grand Pré - 20 h 30
> 02 96 52 60 60
> 02 96 52 60 62
LAMBALLE
Chatroom par la compagnie Théâtre de poche (théâtre)
Quai des rêves - 20 h 30
> 02 96 42 68 68

lundi 14

TRÉGROM

Poèmes d'amour par la compagnie Papier Théâtre
Bibliothèque de Trégrom - 20 h
> 02 96 38 93 07

Jeudi 17

SAINT-BRIEUC

Soirée slam
La Citrouille (place Nina-Simone) - 20 h
> 06 63 89 09 22

Vendredi 18

SAINT-BRIEUC

Les Précieuses ridicules de Molière (théâtre)
Quai ouest - 20 h 30
> 02 96 61 37 29
> 06 15 69 01 95
PLAINE-HAUTE
Quat'jazz (dîner/concert)
Couleur Café - 20 h 30
> 02 96 64 17 81



Agenda février

LAMBALLE

Cinématique par la compagnie

Adrien M

(chorégraphie numérique)

Quai des rêves - 20 h 30

> 02 96 42 68 68

Samedi 19

PORDIC

Loïc Lantoin (récital de chanson française)

Chez Robert Centre Culturel

la Ville-Robert - 20 h 30

> 02 96 79 12 96

COLLINÉE

Concert élèves et professeurs

de l'école de musique

intercommunale du Mené

Centre culturel Mosaïque - 20 h 30

> 02 96 31 47 67

PLANCOËT

Ces chers enfants perdus

dans les neiges éternelles

par la compagnie

Les Enfants perdus (théâtre)

SolenVal - 20 h 30

> 02 96 80 49 58

Dimanche 20

GUINGAMP

Dégage petit ! par la compagnie

Gare centrale (théâtre d'objets)

Théâtre du Champ-au-Roy - 17 h

> 02 96 40 64 45

PERROS-GUIREC

7^e salon du livre jeunesse

Lire c'est délire

Maison des Traouïero - 10 h - 18 h

> 02 96 23 03 59

> 02 96 49 85 63

Lundi 21

LANVELLEC

Écriture et chocolat par

la compagnie Papier Théâtre

Bibliothèque de Lanvellec - 20 h

> 02 96 38 93 07

Vendredi 25

COLLINÉE

L'Ombre orchestre de Xavier Mortimer

(Cirque et magie)

Centre culturel Mosaïque - 20 h 30

> 02 96 31 47 67

LANGUEUX

À compas del corazón par

Karine Gonzalez (Danse-Flamenco)

Le Grand Pré - 20 h 30

> 02 96 52 60 60

> 02 96 52 60 62

SAINT-BRIEUC

Shabda'Cooustic (Concert)

Quai Ouest - 20 h 30

> 02 96 61 37 29

> 06 15 69 01 95

PORDIC

Le Baiser par Valérie Puech

(Conte théâtralisé)

Le chemin de la belle étoile

par Sébastien Bertrand

(Musique - récit)

Chez Robert Centre Culturel

La Ville-Robert - 20 h

> 02 96 79 12 96

Samedi 26 - Dimanche 27

LÉZARDRIEUX

Gilles Servat et Claude Besson

chantent Brassens (concert)

Salle George-Brassens

> 02 96 22 16 45

Les vertus des plantes

À la recherche de la Mandragore

Noël est passé, mais il n'est pas interdit de se faire des cadeaux. Le livre *A la recherche de la Mandragore* de Pascal Lamour, scénariste et Brucero, illustrateur, en vaut vraiment la peine. En tant que docteur en pharmacie et druide, Pascal Lamour

connaît les plantes. Et Brucero, son compère, met en scène de nombreuses créatures tels les elfes, les trolls ou les korrigans, à travers des images magnifiques. L'histoire de ces personnages nous aide à découvrir les vertus des plantes sau-

vages; vous apprendrez que le fumeterre est un tonique et régulateur hépatique, que la douce-amère est efficace dans les dermatoses. Une vraie leçon de phytothérapie. ■

Éditions Glénat

29 €



COUP DE CŒUR DE LA RÉDACTION

L'acoustique des églises en Côtes d'Armor

PAR MARCEL VAL, PHYSICIEN RETRAITÉ
(PHYSIQUE DES SONS ET DES VIBRATIONS).

“Les édifices religieux (églises, chapelles) sont parfois utilisés pour l'organisation de concerts variés. Ils ont l'avantage d'offrir un nombre intéressant de places dans un décor qui peut être remarquable. De plus, une sensation nouvelle attend le visiteur: la découverte de l'acoustique naturelle des lieux.

Le système constructif interne de ces édifices détermine la qualité des sons qui s'y manifestent. C'est ainsi que la présence de parois massives, de piliers, de voûtes élevées, d'espaces morcelés, donne lieu à des phénomènes d'acoustique marqués (réverbération, résonance, écho), variables d'un édifice à l'autre. Tous les événements musicaux qui s'y manifestent sont assujettis aux contraintes dues à ces phénomènes. Toute modification de l'acoustique naturelle des lieux étant exclue, instruments de musique et voix

doivent s'adapter à ces contraintes pour s'exprimer avec clarté et se révéler avec une vérité sensuelle suffisante, sans appuis inutiles. Une étude de physique d'acoustique portant sur une dizaine d'églises et de chapelles du Centre Bretagne (autour de Saint-Nicolas-du-Pélem) dévoile quelques secrets bien gardés dans leurs structures construites et permet d'apporter quelques réponses. On observe ainsi que l'acoustique naturelle des

édifices à voûtes lambrissées est plus favorable à un large éventail de musiques que celle des édifices à voûtes maçonnées. Cette distinction est encore plus accentuée si la première de ces deux catégories d'édifices possède des parois verticales partiellement lambrissées. Le lieu d'écoute peut atteindre la qualité demandée aux salles de concert.

Le rapport entre la surface totale interne de l'édifice et la surface totale lambrissée

pour obtenir cette qualité est de 3 environ. Les édifices à voûtes maçonnées sont-ils marginalisés? Non, car la conquête d'une acoustique jugée a priori “défavorable” passe a priori “défavorable” par le choix judicieux des programmes musicaux proposés”. ■

Lexique acoustique
Éditions L'Harmattan



Le livre à tiroirs

Bretagnes du XX^e siècle

Le livre à tiroirs (une surprise) de Ronan Dantec foisonne d'informations sur les profondes mutations des modes de vie des Bretons durant le xx^e siècle. Il aborde les grands sujets importants pour la région, le monde paysan, les guerres, les luttes. Le titre d'un des thèmes traités est évocateur: marées

noires et colère rouge. On y parle aussi des Bretons et Dieu, de la gastronomie, de la disparition du costume, du Joint français ou encore des années noires. Tout le monde y retrouvera des morceaux de souvenirs. ■

Éditions Ouest-France

28 €



LIVRE

Le 21 février à Saint-Brieuc

Christian Prigent poète ou romancier ?

Aux "lundis de Rosengart", il ne s'agit pas d'assister à un spectacle, mais de partager un moment avec des artistes. La compagnie Le Théâtre de Folle Pensée suggère des échanges à bâtons rompus sur le théâtre et l'écriture. Le 21 février, rendez-vous avec Christian Prigent, né à Saint-Brieuc et revenu y vivre depuis quelques années. Cet ancien enseignant, écrivain et poète, qui n'a eu de cesse d'interroger le sens de l'écriture, de bousculer la langue et ses formes, a publié une quarantaine d'ouvrages, romans, essais et poésies. La soirée sera l'occasion de visionner *La belle journée*, un film documentaire de Ginette Lavigne, tourné sur l'auteur et les lieux évoqués dans ses livres, autour de

Saint-Brieuc. Une belle rencontre en perspective avec la langue et l'univers de Christian Prigent. Celui-ci y lit des extraits de quatre de ses livres, *Commencement* (1989), *Une phrase pour ma mère* (1996), *Grand-mère quéquette* (2003) et *Demain je meurs* (2007) aux éditions Pol. La réalisation du DVD a été soutenue par le CNC, la Région et le Conseil général.

De 19 h à 22 h
Carré Rosengart (port du Légué)
entrée gratuite,
réservation souhaitable
> 02 96 33 62 41
follepensee.com

Un "lundi"
au Carré Rosengart.



DÉBAT

THÉÂTRE DE FOLLE PENSÉE

La vie comme la vie avec la compagnie O Well Belle Un acte de mémoire

Il aura fallu 30 mois à Julien Simon, Jean Rochereau, Marie Dault, Marek Havlicek et Julienne Havlicek Roche-reau pour réaliser leur spectacle *La vie comme la vie*. "C'est un acte de mémoire; cette histoire nous concerne tous", explique Julien Simon. Nous avons mené des enquêtes, sommes allés jusqu'en Bessarabie sur les traces de la famille Perper. Des Juifs qui ont vécu en Bretagne à partir de 1935 jusqu'au 9 octo-

bre 1942, jour où la police française les arrêta. Déportés à Sobibor, ils y furent assassinés. Nous avons exhumé toutes les traces, reparcourant les chemins de la famille et des personnes l'ayant connue. Nous avons retrouvé des lettres, la mallette du médecin, un piano. Avec cette matière, nous avons l'intention de réaliser un film aussi".

La compagnie, aidée par le Conseil général, la Région et la Drac, a été lauréate du



Centre national du théâtre en 2010. Elle n'en est pas à sa première création; elle a déjà réalisé un spectacle sur la guerre d'Algérie, *Un drôle de silence*, et un autre sur la guerre de 14-18, *Comme un ange après temps de misère*. O Well Belle travaille avec le lycée Pavie de Guingamp et le CFA de Pommerit-Jaudy. Le spectacle se joue les 3 et 4 février au Carré magique à Lannion et le 8 au théâtre du Champ-au-Roy à Guingamp.

THÉÂTRE

SIIAN

Après l'Indien

Il y a sept ans, le magazine *Côtes d'Armor* rencontra Siian. A 35 ans, la jeune femme, qui poursuit un chemin musical sans concession, vient de sortir son troisième album *Après l'Indien*. Depuis le coup de pouce des "Jeunes Charrues", elle a chanté au

Palais des congrès de Lourdéac en 2006, en première partie de Lény Escudero à l'Olympia en 2007, puis en 2008 à l'Olympic de Nantes avant Pauline Croze, ville où on peut la rencontrer dans quelques cafés sympatiques. Elle a débuté en solo et se produit de nou-

veau en trio, enchaînant les concerts en France, en Belgique, sans pour autant délaisser les Côtes d'Armor où le café Le Kerganer (Lanloup) l'a accueillie en novembre 2010.

siian.fr
myspace.com/siian22

CD



Samedi 26

PLÉLAN-LE-PETIT

Cabaret Armorican Street,
Les Z'Alpagueurs et Concerto Loco
(musique irlandaise et clowns)
L'Embarcadère - 20h30
> 02 96 27 60 38

Exposition

Jusqu'au 4 février

PLÉMÉT

De par la nature, le signe,
De par le signe, l'écriture
de Robert Morvan
Galerie d'art du collège Louis-
Guilloux - 9h à 12h et 14h à 17h30
> 02 96 25 61 38

Jusqu'au 10 février

PAIMPOL

René-Yves Creston sur le travail
de l'huître, mes marins de Douarnenez
et les pardons (dessins et aquarelles)
Armel Galerie
> 02 64 18 64 29

Jusqu'au 19 mars

LANNION

Si loin, si proche
(œuvres de la collection du Frac Bretagne)
L'Imagerie
> 02 96 46 57 25

Jusqu'au 30 mars

DINAN

Patrick Maugard, graveur à Dinan
Bibliothèque municipale
salle Mathurin-Monier
> 02 96 39 04 65

3 février - 17 février

PAIMPOL

Keraluc (céramiques)
Armel Galerie
> 02 64 18 64 29

5 février - 27 mars

TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

Rendez-vous au Centre d'art
collection Frac Basse-Normandie
Galerie du Dourven
> 02 96 35 21 42

Conférences / débats

Jeudi 3

LAMBALLE

Ados et numérique...des parents
en questionnement (échanges)
Maison du Bief - 18h15
> 02 96 42 68 88

Vendredi 4

PERROS-GUIREC

Les langues celtiques
par Yves Jézéquel
Bibliothèque municipale - 21h
> 02 96 49 02 33

Samedi 12

LAMBALLE

Colloque Culture et adolescence
Quai des rêves - 9h
> 02 96 42 68 88

Mardi 15**LAMBALLE**

La littérature et le numérique

Bibliothèque de Lamballe - 18 h

> 02 96 42 68 68

Jeudi 17**LAMBALLE**

La face cachée de Cinématique

par la compagnie Adrien M.

Quai des rêves - 18 h 30

> 02 96 42 68 68

Internet et ses usages,

un nouvel enjeu d'éducation

Cinéma Le Penthièvre - 20 h 30

> 02 96 42 68 68

Jeudi 24**PERROS-GUIREC**

Jérôme Bosch (1450 - 1516)

Conférence présentée par Henri Pascal

Palais des congrès - 21 h

> 02 96 49 02 33

Stages**février - juillet****PLÉSIDY**

Stage de langue bretonne

par l'Association Studi ha Dudi

12 février, 26 mars, 16 avril, 14 mai

et du 28 février au 4 mars et

du 25 juillet au 29 juillet 2011

(semaines complètes).

> 02 96 13 10 69

Samedi 5**MONCONTOUR**

Fabrication de perles de verre

au chalumeau

La Boutique Atelier - 10 h à 12 h 30

et 14 h 30 à 17 h 30

> 02 96 73 49 61

Samedi 12 et Dimanche 13**PLÉSIDY**

Stage d'accordéon diatonique

avec Yann-Loïc Joly

Stage de violon

avec Christian Lemaître

> 02 96 13 10 69

Mercredi 16**MONCONTOUR**

Fabrication de perles de verre

au chalumeau

La Boutique Atelier - 10 h - 12 h 30

> 02 96 73 49 61

Samedi 19**MONCONTOUR**

Fabrication de perles

de verre au chalumeau

La Boutique Atelier - 15 h - 18 h

> 02 96 73 49 61

Mercredi 23**MONCONTOUR**

Fonctionnement

d'une machine à coudre

La Boutique Atelier - 16 h - 17 h 30

> 02 96 73 49 61

Mercredi 23 février**MONCONTOUR**

Retouches rapides :

ourlets, pinces, accrocs

La Boutique Atelier - 17 h 45 - 19 h 15

> 02 96 73 49 61

Graines de swing**Les enfants et le jazz**

Myriam Kerhardy voulait impliquer des enfants dans un spectacle musical à dominante jazz, sur le thème de l'environnement. Avec *Graines de swing*, cette intermittente du spectacle, musicienne qui intervenait en milieu scolaire, a réussi son pari. Passionnée de jazz elle-même, Myriam se produit dans un quartet, Swing'M Set, avec Philippe Turbin au piano, Xavier Lugué à la contrebasse et Gérard Macé à la batterie. Pour *Graines de swing*, elle travaille en partenariat avec des écoles de musique, dont Le Kiosque,

l'école de musique de Dinan. "J'aime voir les enfants se laisser aller dans le swing et y prendre du plaisir. Je leur propose différents styles, swing, bossa, blues, mambo, salsa, et ils adorent. Les enfants sont soutenus par des chœurs d'adultes". Un DVD du spectacle est disponible. Sa création a été soutenue par le Conseil général en 2009. La première représentation a été donnée à Ploufragan. Les prochaines répétitions, ouvertes à d'éven-



tuels organisateurs, ont lieu au Kiosque à Dinan, les 1^{er}, 2, 22 et 23 février pour des représentations en mars et avril. "Nous aurons deux fois 150 enfants les 14 et 15 mars au théâtre des Jacobins à Dinan et nous jouerons aus-

si à la salle de Saint-Brandan dans la communauté de communes de Quintin le 1^{er} avril".

> 06 84 96 80 12

Histoires à faire peur**Marlu se méfie des petites filles**

C'est le titre du nouveau CD de Philippe Marlu, un autre de nos coups de cœur. Un critique local dit de lui qu'"il a la plume aiguisée pire qu'un Gillette trois lames". L'image est bien trouvée. En effet, Marlu, dont les paroles des chansons sont très affûtées, fait toujours aussi bien

valser les mots ; et là il nous raconte des histoires à faire peur la nuit. Mais laissons le parler. "... Si on parle de chansons, j'aime pas le mot texte, je préfère celui de paroles. Une chanson est faite pour être chantée, et donc entendue, c'est pas fait pour être lu. Gainsbarre avait bien pigé ça,



quand il chantait des mélodies, ses vers étaient d'une métrique irréprochable...

J'essaie de construire des histoires, avec un début, un développement, et si possible une chute".

Le CD est disponible chez Frenchsong, Plaintel 14 titres pour 15 € frenchsong@orange.fr philippemarlu.com

Vous, les Périscopés**Mélanie Del Din, compagnie Les Charmilles**

La Compagnie Les Charmilles regarde sous tous ses angles le quotidien des gens pour mettre l'accent sur ce qui est révoltant, beau, étonnant... C'est le

premier spectacle de Mélanie Del Din qui nous invite à regarder là où notre œil ne se pose plus. Isolée, une femme décalée, vit dans un endroit abandonné, observe

les passants et revisite le souvenir de personnes croisées ou des situations sorties de son imagination. Mélanie Del Din part du constat que "Notre monde

avance très rapidement ; il est clinquant, rempli de toutes parts et ne laisse pas de place à l'humain. Alors nous courons en regardant ce qui brille, nous laissant gaver par le consumérisme. Nous sommes donc remplis de choses vides et nous nous essouffons".

Son spectacle nous propose de prendre le temps de regarder les à-côtés de notre société, les marginaux, l'amour, les vieilles personnes, la nature, les SDF.

À voir le 19 février, trois formes courtes de 14 h à 19 h

à Bleu Pluriel à Trégueux
Cie Les Charmilles, Ploufragan.

> 06 11 48 87 07

cielescharmilles@gmail.com



Bassin granitier du pays de Dinan

Des anonymes se confient



Jean-Louis Le Vallegant rencontre des anonymes qui prennent le temps de se confier à lui l'espace de deux ou trois heures. Leurs angoisses, leurs grandes joies, leurs maladies, leurs peurs... il n'écarte aucun thème.

PHILIPPE JOSSEIN

Familier d'œuvres originales et uniques autour de recueils de témoignages, Jean-Louis Le Vallegant n'en est pas à son coup d'essai. Il livre cette fois un nouveau spectacle intime et touchant autour du bassin granitier du pays de Dinan.

“L'émotion est générée par les mots”

Si à l'origine, on a affaire à un traditionnel sonneur de bombarde, le spectacle proposé en ce début d'année offre une rencontre entre traditions et nouvelles technologies, artistes professionnels et histoires de Costarmoricains d'aujourd'hui. Désormais, c'est également en joueur de saxophone et en agitateur d'intérieur que Jean-Louis Le Vallegant propose un voyage étonnant dans sa *Casaconfidens*, accompagné de trois complices musiciens(*). *“L'idée est de découvrir ce qui se passe dans les tripes de mes contemporains et, grâce à la musique, de garder une fonction de sonneur moderne. Il m'est indispensable d'avoir une utilité sociale dans ma fonction de musicien”*.

Grâce à des “espions” lancés sur un territoire donné, il rencontre des anonymes, qui prennent le temps de se confier à lui l'espace de deux ou trois heures. Leurs angoisses, leurs grandes joies, leurs maladies, leurs peurs... Jean-Louis Le

Vallegant n'écarte aucun thème, pourvu qu'il soit vrai et nourrisse son émotion, pourvu que ces rencontres soient porteuses de choses ordinaires belles à entendre.

Performance technique et artistique

Après avoir rédigé un texte validé par ses “confidentiés”, il convoque des voix qui portent ces textes destinés à être mis en musique. Après Loudéac en 2008, cette nouvelle édition, commandée par *Le peuple des carrières*, un collectif monté par le Chac, Comité hinglézien d'actions culturelles, et la communauté de communes de Dinan, met en scène les confidences des travailleurs des carrières. Hommes et femmes, gens d'ici et d'ailleurs, de 17 à 86 ans, le temps s'arrête pendant près d'une heure et quart sur leurs histoires sensibles et si personnelles.

“Le pari est de partager collectivement un moment intime, de faire en sorte que nos intimités entrent en relation avec

les intimités racontées des gens”, explique Jean-Louis Le Vallegant. À la fois concert et installation sonore, la *Casaconfidens* propose donc une distribution spatiale foncièrement anti-théâtrale : au centre d'un espace de 100 m², les musiciens sont entourés par le public, installé dans des sièges-baquets. La performance technologique étant de conjuguer les sons intimes des récits avec la musique puissante des instruments acoustiques.

“Un dispositif de haut-parleurs de voitures tombe dans les oreilles des spectateurs et offre une belle intelligibilité des récits, conjuguée au concert en live”, précise le sonneur. Car de fait, l'illustration sonore a autant d'importance que la narration, chacune rythmant l'autre... Même si certains textes, particulièrement forts, sont écoutés dans le silence le plus total. D'ailleurs, une pénombre quasi permanente est maintenue volontairement afin de favoriser le recueillement. Il s'agit d'être à l'écoute, dans tous les sens

du terme. *“Quand je réécrit les confidences, j'essaye de me faire pleurer et généralement, ça marche pas mal, poursuit Jean-Louis Le Vallegant. Je cherche juste de l'émotion et je peux aussi pleurer de joie. D'ailleurs, l'émotion est rarement générée par la douleur, elle est générée par les mots. Ce n'est pas tant la douleur ou la joie ressenties qui importent, mais la façon dont elles sont exprimées”*.

Un granitier portugais racontant sa venue en France, une femme ayant pris la succession de son mari dans la gestion d'une carrière, un autre qui évoque sa façon de toucher le granit... Jean-Louis le Vallegant a su aller chercher ce qui agite l'intimité de chacun, le restituer et le magnifier. Une véritable *“messe des gens ordinaires”*, comme lui a signifié une spectatrice. ■

Véronique Rolland

vendredi 4 février à 15 h et 20 h 30.
Samedi 5 février à 17 h et 20 h 30.
À la salle des fêtes de Brusvily,
Tarifs : 14 et 11 €

(* Jérôme Kerihuel, Youenn Le Cam et Yann Le Corre.

CUISINE

Potée bretonne

Pour 4 personnes

Ingrédients

1 kg de paleron ou de basses côtes de bœuf
4 saucisses
1 jarret de bœuf
1 os à moelle
4 carottes
2 poireaux
4 grosses pommes de terre
4 navets
1 chou vert

Court-bouillon

2 oignons
2 clous de girofle
1 tête d'ail
1 bouquet garni
2 branches de persil
gros sel, poivre

Temps de préparation :

30 minutes

Temps de cuisson :

1h40

J' épluche et je lave les légumes. Je découpe la viande en morceaux.

Dans un faitout, je fais bouillir de l'eau, j'y plonge la viande de bœuf,

le jarret et l'os à moelle, les oignons piqués de clous de girofle, le bouquet garni, le sel, le poivre. Je laisse cuire pendant 1 heure. J'ajoute les légumes et je laisse encore 40 minutes sur le feu.

Je cuis la saucisse à part avec un peu de jus de cuisson. Je filtre le bouillon, qui sera servi en soupe. Je pose les légumes et la viande dans un plat accompagnés d'une sauce tomate et de moutarde.



THIERRY JEANDOT



Recette élaborée par Thierry Fegar, chef à la Cité du goût et des saveurs, créée par la Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor (Saint-Brieuc).

CERCLES CULINAIRES

La Cité du goût et des saveurs propose des stages de cuisine au grand public animés par des chefs.

Inscription : 02 96 76 26 26

Informations : artisans-22.com

JARDINAGE

Des pommes au bout des doigts...



SOLENN LE DÛ

Vous voulez récolter vos pommes sans escabeau et que votre jardin fruitier occupe moins d'espace ? Alors palissez vos arbres en étendant et liant leurs branches contre un support dans une direction déterminée.

On retrouve ce mode de culture dans de nombreux jardins à l'ancienne. Il permet de créer des haies décoratives avec des fruits à portée de main ! Quant au choix de la forme, palmette⁽¹⁾ ou cordon, il dépend beaucoup de la patience de chacun. Pour vous aider, les porte-greffes nanisant (type EM9) ; ils réduisent la croissance et donc la dimension des arbres. La taille en cordon, la plus facile à réaliser, est idéale pour border une allée. Durant l'année, trois tailles sont nécessaires : une taille structurelle en hiver, une pour éclaircir les fruits, et une l'été, lorsque les branches ont poussé trop vite.

L'intérêt esthétique des arbres se décline tout au long de l'année. À l'automne, la perte de feuilles laisse apparaître la structure des branches charpentières et des coursonnes⁽²⁾ sélectionnées et guidées année après année.

Solenn Le Dû

(1) en forme de feuille de palmier
(2) rameau fertile

Cette rubrique est réalisée en collaboration avec

domaine départemental
côtes d'armor

LA ROCHE JAGU

22260 Ploëzal

> 02 96 95 62 35

cotesdarmor.fr

LES MOTS FLÉCHÉS de Briac Morvan

Chaque définition sur fond coloré concerne un mot que vous trouverez dans l'un des articles de votre magazine. Solution dans *Côtes d'Armor* n°96

Peintre qui inspire B. Collet Un des domaines d'Adexium	J.L. Edy travaille dessus Apprêt des morues à bord	Remorque Son rapport fait le point sur les énergies marines	Sigle du labo auquel les structures agricoles font appel	Repasse les outils tranchants des bouchers	Font du bobsleigh Cordage de marine	Comprimés pour avoir du jus Il le suit	... au mur c'est un film de B. Collet Répètent une injonction																																																																																																																																								
				Rémoqueur à domicile Organisme de vacances																																																																																																																																											
Céglé à un acheteur Minéraux brillants				L'association de 3 jeunes Trégorroises (des) Calcium																																																																																																																																											
			Coincé Pronominal			L'axe Est-Ouest Cydone et cydope n'en ont qu'un	Précède qualités ou suit un docteur																																																																																																																																								
Pommes de pins S'étendra sur un canapé (se)			A Langueux c'est l'enceinte de la non-violence																																																																																																																																												
				Utilises le sens de l'ouïe ou saisis le sens																																																																																																																																											
En haut des Anglais ou une fin de loup	Sirupeux et assez insipides	Extrait de plantes	<table border="1"> <tr><td>T</td><td>N</td><td>U</td><td>A</td><td>N</td><td>F</td><td>A</td><td>S</td></tr> <tr><td>H</td><td>E</td><td>R</td><td>I</td><td>S</td><td>S</td><td>O</td><td>N</td></tr> <tr><td>L</td><td>I</td><td>T</td><td>I</td><td>E</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td></tr> <tr><td>T</td><td>E</td><td>R</td><td>R</td><td>E</td><td>E</td><td>S</td><td>P</td></tr> <tr><td>P</td><td>E</td><td>A</td><td>G</td><td>E</td><td>S</td><td>O</td><td>R</td></tr> <tr><td>A</td><td>H</td><td>T</td><td>E</td><td>L</td><td>E</td><td>T</td><td>A</td></tr> <tr><td>O</td><td>S</td><td>E</td><td>S</td><td></td><td></td><td>A</td><td>I</td></tr> <tr><td>N</td><td>E</td><td>S</td><td></td><td></td><td></td><td>V</td><td>E</td></tr> <tr><td>B</td><td>E</td><td>C</td><td>G</td><td></td><td></td><td>O</td><td>R</td></tr> <tr><td>U</td><td>T</td><td>E</td><td></td><td></td><td></td><td>E</td><td>L</td></tr> <tr><td>B</td><td>A</td><td>R</td><td>R</td><td>A</td><td></td><td>M</td><td>O</td></tr> <tr><td>N</td><td>I</td><td>A</td><td>I</td><td>C</td><td>F</td><td>J</td><td>A</td></tr> <tr><td>R</td><td>O</td><td>T</td><td>I</td><td>S</td><td>O</td><td>P</td><td>E</td></tr> <tr><td>N</td><td>E</td><td>T</td><td>A</td><td>N</td><td>A</td><td>T</td><td>O</td></tr> <tr><td>A</td><td>Y</td><td>E</td><td>S</td><td>T</td><td>U</td><td>E</td><td>B</td></tr> <tr><td>M</td><td>E</td><td>U</td><td>B</td><td>L</td><td>E</td><td>S</td><td>P</td></tr> <tr><td>P</td><td>E</td><td>U</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td><td>T</td><td>I</td></tr> </table>			T	N	U	A	N	F	A	S	H	E	R	I	S	S	O	N	L	I	T	I	E	R	E	S	T	E	R	R	E	E	S	P	P	E	A	G	E	S	O	R	A	H	T	E	L	E	T	A	O	S	E	S			A	I	N	E	S				V	E	B	E	C	G			O	R	U	T	E				E	L	B	A	R	R	A		M	O	N	I	A	I	C	F	J	A	R	O	T	I	S	O	P	E	N	E	T	A	N	A	T	O	A	Y	E	S	T	U	E	B	M	E	U	B	L	E	S	P	P	E	U	R	E	S	T	I	Légal des grecs Cet homme	Celle des mers est due à une carence en vitamine C
T	N	U	A	N	F	A	S																																																																																																																																								
H	E	R	I	S	S	O	N																																																																																																																																								
L	I	T	I	E	R	E	S																																																																																																																																								
T	E	R	R	E	E	S	P																																																																																																																																								
P	E	A	G	E	S	O	R																																																																																																																																								
A	H	T	E	L	E	T	A																																																																																																																																								
O	S	E	S			A	I																																																																																																																																								
N	E	S				V	E																																																																																																																																								
B	E	C	G			O	R																																																																																																																																								
U	T	E				E	L																																																																																																																																								
B	A	R	R	A		M	O																																																																																																																																								
N	I	A	I	C	F	J	A																																																																																																																																								
R	O	T	I	S	O	P	E																																																																																																																																								
N	E	T	A	N	A	T	O																																																																																																																																								
A	Y	E	S	T	U	E	B																																																																																																																																								
M	E	U	B	L	E	S	P																																																																																																																																								
P	E	U	R	E	S	T	I																																																																																																																																								
Patelins mais jamais mielleux	Autrement Telle est l'exploitation de J.L. Edy					Le mot de la fin Le désespoir du maître Tout rouge	Neptunium Pointu et tranchant																																																																																																																																								
	Entre Jean et Edy Maladie des morutiers																																																																																																																																														
Vidé lors d'une scène Outils avec dents		J.L. Le Vallegant les a conçus du type baquet				Le nombre d'épaves offshore en projet Invité																																																																																																																																									
		Note La baie de Saint-Brieuc est éligible pour ce parc éolien A elle	Ex-Allemagne Le collège de Châtaudren jouera de rôle de grand...	La Suisse en ligne Aspirer du bout des lèvres																																																																																																																																											
Enlevai Celles de l'Amuse saveurs sont maison							Réunion des dix commandements des Korrigans Partie de squele décorant le bureau de B. Collet																																																																																																																																								
			République éphémère de Nasser		Thallium B. Collet a conçu sa marionnette (Bruce)	Conjonction A moitié neuneu																																																																																																																																									
B. Collet anime cet arrêt ... Panais écrasés d'Amuse saveurs				Propre sur lui Vieille ville			Le sieyert en symbole																																																																																																																																								
			L'afflux des morutiers à Terre-Neuve en fut une			Il est aveugle pour comparer deux produits																																																																																																																																									
Film de Polanski tourné en partie à Le Lésay			Zone de grande pêche des le XVI ^e																																																																																																																																												

Les gagnants... Jeu Côtes d'Armor Magazine n°94

Voici les 10 gagnants des mots fléchés du magazine *Côtes d'Armor* n°94 tirés au sort parmi les bonnes réponses.

- | | |
|--|--------------------------------|
| BODSON Claudette • TRÉVOU-TRÉGUIGNEC | MÉHAUTÉ Jean • PLOUVARA |
| BRACHE Viviane • SAINT-BRIEUC | ODIOT Françoise • CAULNES |
| BRACHE Bernard • SAINT-BRIEUC | PLASSART Maryvonne • PLOURHAN |
| LE BON Ludivine • PLÉRIN | REGNAULT Denise • PLÉRIN |
| LE NY Michel • SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHÉ | ZEMELMAN Richard • PLOUMILLIAU |

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Votre grille, complétée avec votre nom et votre adresse, est à retourner au :

Conseil général des Côtes d'Armor
Jeux Côtes d'Armor magazine
9 place du Général-de-Gaulle
22000 Saint-Brieuc

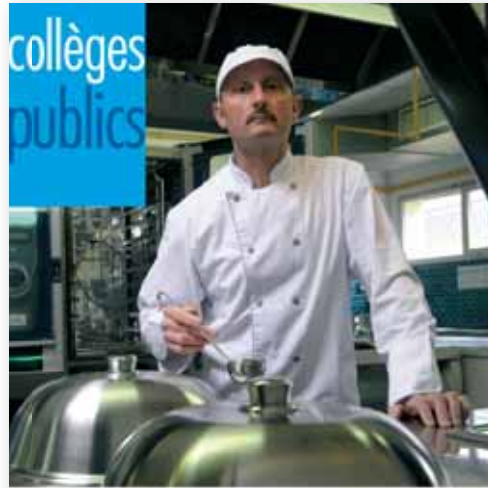
Un tirage au sort sera effectué
parmi les grilles gagnantes reçues
avant le 9 février.

Cadeaux aux couleurs
des Côtes d'Armor
à gagner !



" Je réponds à toutes les questions relatives à notre Département."

Pascale
téléconseillère au Conseil général
Info Services



" Je prépare les repas de 220 collégiens de notre département."

Pierre
cuisinier au collège Victor-Hugues
de Collinée



Des femmes et des hommes à vos côtés tous les jours



" J'assure le bon état des routes de notre Département."

Jérôme
agent d'exploitation
des routes à La Chapelle



" J'accompagne les projets sportifs et les initiatives de jeunes dans notre département."

Julien
conseiller technique sport jeunesse
sur le territoire du Centre Bretagne



" J'aide les allocataires du RSA de notre département à retrouver un emploi."

Valérie
animatrice emploi territoriale



mon Département à mes côtés